

MONTREAL

SEPTEMBRE

1914



XXX•

ANNÉE

No 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

Sur les lèvres du "Chanteur de Dieu"

QUAND Saint François, dit-on, par Jésus visité,
Sur les chemins pierreux de la Marche d'Ancône,
Allait chantant, vêtu du manteau de l'aumône,
Pèlerin de l'amour et de la Pauvreté ;

Soit que de sa main prompte il bâtit des églises,
Soit qu'il eût versé l'eau sur les pieds des lépreux,
L'hymne de fête, enfant de son génie heureux,
Mêlait des mots français au cantique des brises.

Et c'est ainsi d'abord qu'il loua dans son cœur,
Son Frère le Soleil et la Lune sa Sœur. . . .
— Si donc le Saint d'Assise, aux heures solennelles :

Pour la langue de France oubliait sa cité,
C'est qu'il ne trouvait pas de paroles plus belles
Pour peindre la douceur, la joie et la clarté.

GUSTAVE ZIDLER

Le Cantique du Doux parler.

Une direction pontificale



ors du Chapitre général des Dominicains tenu, l'an dernier, à Venlo (Hollande), le Souverain Pontife adressa au Général de cet Ordre une lettre dans laquelle il montre une fois de plus sa sollicitude toute paternelle pour le Tiers-Ordre de Saint-François. Tout en parlant du Tiers-Ordre dominicain, la *militia Christi*, comme on

l'appelle, Pie X rappelle le Tiers-Ordre séraphique, et donne sur l'admission et la formation des novices des conseils dignes sous tous rapports d'être pris à la lettre.

Ces indications ont trait d'abord à l'admission et à la formation des novices dans les *Ordres religieux*.

“ L'affaiblissement de la foi et de la charité parmi les peuples chrétiens a eu, comme contre-coup naturel, la diminution du nombre de ceux qui, par amour de la perfection évangélique, désirent être reçus dans les Ordres religieux. En conséquence, les Supérieurs des dits Ordres devront tout essayer pour conjurer ce danger. Néanmoins, ils devront se garder d'admettre avec trop de précipitation et en masse les jeunes gens dont il n'appert pas qu'ils choisissent ce genre de vie guidés par la voix de Dieu.

“ Quant à ceux qui ont été admis comme novices après mûres réflexions, les Supérieurs devront veiller à ce qu'ils se familiarisent avec l'esprit de leur législateur et père, Saint Dominique, et qu'ils *gardent* cet esprit... car souvent nous pouvons constater que certains quittent malheureusement la vie religieuse, non parce qu'ils l'ont embrassée contre la volonté de Dieu, mais plutôt parce que, pendant leur temps de probation, une solide formation leur a manqué, et que, ce temps de probation une fois écoulé, ils n'étaient pas formés comme il convient à des religieux. ”

Mais immédiatement le Souverain Pontife ajoute que les

mêmes remarques sont à faire par rapport à la réception et à la formation des novices dans le Tiers-Ordre.

“ Une même prudence et un même zèle doivent être apportés dans l'admission et la formation du novice quand il s'agit du Tiers-Ordre, dont on peut espérer le plus grand bien pour l'Eglise catholique, si ses membres s'entraînent mutuellement par le bon exemple et la pratique de la religion et favorisent les bonnes œuvres. Car de même que les deux patriarches Saint Dominique et Saint François ont été suscités par Dieu pour soutenir l'Eglise par leur zèle et leur union, ainsi les Tertiaires des deux Ordres doivent unir leurs forces pour défendre le Siège apostolique et sauvegarder la société chrétienne. ”

Que l'admission des postulants et des novices se fasse donc avec la prudence et le sérieux que réclame l'intérêt de la cause. Tout marbre n'est point apte à être ciselé. Or, tous ceux qui dans un moment d'enthousiasme religieux, par exemple à la fin d'un triduum ou d'autres exercices spirituels, se font inscrire comme postulants, ne donnent pas par le fait même les garanties suffisantes que, devenus membres d'un Ordre religieux, ils se conformeront dignement à l'esprit de cet Ordre. On devra veiller à ce qu'aucun ne s'égaré dans le Tiers-Ordre de ceux qui ne sont pas prêts à observer exactement et strictement tous les points de la Règle, à s'abstenir des divertissements mondains, à renoncer à leur abonnement à des journaux pernicious ou neutres, à se soumettre à la discipline et à l'autorité spirituelle de l'Ordre, à participer avec les autres Frères ou Sœurs aux bonnes œuvres de la Fraternité. L'admission précipitée, sans enquête préalable, et sans tenir compte du but spécial et de l'esprit de l'Ordre, ne peut qu'y apporter le désordre et compromettre à un haut degré sa dignité et sa prospérité, voire même le bon esprit de ceux qui prennent au sérieux leur affiliation à l'Ordre.

La prospérité d'une communauté religieuse ne consiste pas dans le grand nombre de ses membres, mais dans l'esprit qui les anime et qui se manifeste par l'exacte observance des obligations religieuses et par des efforts continuels vers l'idéal

de l'Ordre. Il en est de même pour le *Tiers-Ordre* qui n'est pas autre chose que la vie religieuse appropriée aux relations de la vie domestique.

Aussi la lettre apostolique exige-t-elle à bon droit la même prudence et la même enquête préalable pour l'admission dans le Tiers-Ordre que pour la réception dans le Premier Ordre. Ordinairement, on devra laisser s'écouler un certain laps de temps entre l'inscription et la vêtue afin de pouvoir se rendre compte des qualités requises dans les candidats. Dans une fraternité bien organisée, on délibèrera et on votera sur l'admission des candidats à la vêtue ou sur leur élimination dans une réunion mensuelle ou extraordinaire du discrétore, et bien qu'un tel scrutin ne soit que consultatif et que la parole décisive appartienne aux Directeurs ou aux Visiteurs, ceux-ci feront ordinairement bien de ne pas s'écarter de cet avis, sauf pour des raisons majeures.

De non moindre importance est la bonne formation pendant le noviciat. Aussi n'est-ce pas sans raison que la sainte Eglise maintient avec la même rigueur une année entière de noviciat pour le Tiers-Ordre comme pour le Premier Ordre.

Le novice, de son côté, doit essayer pendant cette année s'il peut se conformer à la vie et à l'esprit de l'Ordre, et s'il se trouve la force et la bonne volonté de mener jusqu'à sa mort la vie de piété et de mortification des Frères de la Pénitence. Il doit bien se rendre compte que la sainte profession, par laquelle il s'oblige à la manière de vivre de la société religieuse dont il deviendra membre, est un acte qui le lie pour toute la vie.

Dans certaines congrégations pieuses, l'exclusion de membres, même après leur profession, est une mesure disciplinaire assez ordinaire. Ainsi, dans une réunion des directeurs hollandais des congrégations de la Sainte Vierge, un des orateurs raconta qu'à Maestricht les congrégations sont maintenues dans la ferveur par la suspension pour un an des membres indignes.

Une mesure pareille n'est pas en opposition avec l'idée de *congrégation*, mais bien avec l'idée d'un *Ordre*, où l'exclu-

sion d'un confrère qui a promis solennellement d'observer la Règle *toto tempore vitæ suæ*, doit être une dernière et exceptionnelle mesure, une vraie peine ecclésiastique et un incident pénible.

De même, il ne doit pas arriver que dans un Ordre les confrères, après leur profession, n'attachent guère d'importance à leur affiliation à l'Ordre. Or, pour prévenir semblables choses, il faut attacher une grande importance à la formation reçue au noviciat et l'espace d'un an n'est certes pas trop considérable pour inculquer au novice le véritable esprit de l'Ordre.

L'Ordre, de son côté, doit au novice, comme le fait remarquer à juste titre le Souverain Pontife, une formation suffisante sous tous rapports. On ne devra pas pouvoir lui reprocher de ne pas avoir instruit les novices des obligations de leur état et de ne pas les avoir pénétrés de l'esprit de son Fondateur.

Avant de faire profession, le novice doit être mis au courant du but de l'Ordre et de sa caractéristique propre, de son origine, de sa propagation, de son excellence ; un aperçu concis sur la vie de Saint François doit lui faire comprendre l'esprit séraphique en même temps qu'une explication claire et substantielle l'instruira des obligations de la Règle. La nécessité de la prière et la manière de la faire avec fruit, l'habit et sa signification, les réunions, leur caractère et l'obligation d'y assister, les devoirs quotidiens, mensuels, annuels du Tertiaire, sa place dans la famille et la société, son obligation d'exercer la salutaire influence du bon exemple autour de lui, ses relations avec la presse, la raison pour laquelle la Règle exige des postulants qu'ils soient *retinentes concordia*, c'est-à-dire unis fraternellement, la coopération qu'ils doivent apporter aux œuvres, surtout aux œuvres de charité : tout cela fournit d'amples matériaux pour des conférences aux novices.

Il convient aussi que les novices prennent connaissance des livres et périodiques destinés aux Tertiaires, des pratiques de piété en usage dans l'Ordre, des indulgences et fa-

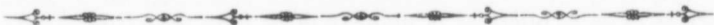
veurs spirituelles auxquelles ils participent comme membres de l'Ordre.

Comme on peut le voir, il y a suffisamment de matières pour entretenir tous les mois les novices d'une façon extrêmement utile et intéressante. Et bien que les novices puissent puiser ces connaissances dans leurs manuels et leurs périodiques et dans l'assistance fidèle aux réunions mensuelles, ces moyens ne pourront jamais remplacer l'instruction orale du Directeur aux novices.

Comme le Tiers-Ordre n'a de réunion qu'une fois par mois, on ne peut guère soutenir qu'une demi-heure d'instruction par mois exige trop du zèle du Directeur.

Or, on peut dire franchement : il n'y a pas de travail dont on puisse recueillir dans l'avenir plus de joie et de satisfaction que la pose de solides fondations. De la solide formation du novice, ne dépend pas seulement le zèle, l'ardeur, la fidélité des néophytes, mais en grande partie aussi la force et la prospérité, l'estime et l'influence salutaire du Tiers-Ordre sur lequel le Souverain Pontife fonde de si grandes espérances. Témoin de nouveau la lettre citée ci-dessus.

(Traduit du hollandais).



Les évêques d'Italie et le T. = O.

Mgr l'Évêque de Borgo-San-Donnino :

“ Je recommande vivement à mes diocésains de s'enrôler dans le Tiers-Ordre franciscain que je voudrais voir répandu dans toutes les paroisses, parmi le peuple, qui — surtout de nos jours — a tant besoin d'aide pour se maintenir dans la foi et la pratique de la vie chrétienne. ”



Une princesse tertiaire



ANTONIA, Infante de Portugal, Princesse de Hohenzollern, Tertiaire de Saint François, était de la race des nobles âmes qui sont plus fières de leur titre de Franciscaïnes que de leur sang royal.

Elle était née à Lisbonne en 1845 du roi Ferdinand et de Maria II da Gloria. Elle épousa, en 1861, le prince héritier Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, lequel plus tard devint le prince de Hohenzollern. Déjà du vivant de son époux, la princesse royale se faisait un devoir, à côté d'autres et multiples charges, de travailler au bien-être du prochain, notamment dans le pays de Hohenzollern-Sigmaringen. C'est ainsi que prit naissance la fondation Léopold-Antonia qui fournissait des pensions aux enfants pauvres, pour en faire des hommes utiles et honnêtes. Bien d'autres œuvres furent soutenues de même. Après la mort du prince Léopold à Berlin arrivée le 8 juin 1905, la princesse Antonia consacra toute sa vie aux œuvres de bienfaisance et à la propagation de la vraie piété. Aussi longtemps qu'elle put le faire, elle assista tous les jours à la Sainte Messe, célébrée dans sa chapelle domestique par un P. Franciscaïn du couvent de Gorheim. Elle recevait la Sainte Communion presque quotidiennement et souvent on put la voir faire une visite au T. S. Sacrement conservé par privilège dans

sa chapelle domestique. Avec sa grande piété, une de ses qualités les plus remarquables fut son activité personnelle dans les œuvres de miséricorde. Les malades et les nécessiteux, notamment les enfants, étaient assurés d'avance de l'aide de la bonne princesse ; et à l'époque de Noël, ils pouvaient être assurés d'un secours particulier. Elle s'occupait de tout comme une mère, et aux dernières fêtes de Noël, alors qu'elle était sur son lit de mort, elle exprima le désir que les cadeaux fussent distribués comme d'habitude.

La noble défunte a toujours eu une grande dévotion au Séraphique Père Saint François et était depuis de longues années une fervente Tertiaire. La Sainte Règle était pour elle une étoile conductrice et un ange gardien. Très consciencieuse dans la récitation du Saint Office, elle ne négligeait aucune autre prescription. Elle profitait amplement des privilèges et des indulgences accordés aux membres du Tiers-Ordre. Sa grande charité surtout pour les pauvres et les malades, et son amour pour les beautés de la nature étaient également des fruits de l'esprit séraphique qui vivifiait sa belle âme.

Ce que la princesse Antonia fut dans sa vie, elle le resta dans la mort : une enfant de Saint François. Témoin l'expression de ses dernières volontés :

“ Je veux dans la mort être revêtue de l'habit de la Pénitence du Tiers-Ordre, et je désire que ce soient les fils de Saint François qui me conduisent à ma dernière demeure. ”
Ce double désir fut accompli à la lettre.

L'UNION de la bienheureuse Vierge avec Dieu est si intime, une telle sainteté resplendit dans son âme que nulle créature, si l'on excepte l'humanité sacrée de JÉSUS-CHRIST, n'est si parfaite, n'est comblée de tant de dons que la Mère de Dieu.

Saint Bonaventure.



NOUVELLES DE ROME

NOS SAINTS. — En ces derniers temps, la Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée de plusieurs causes qui nous intéressent particulièrement. C'est d'abord le bienheureux Curé d'Ars, Tertiaire franciscain. Toutes les formalités ont été remplies pour la reprise de la cause, en vue de la canonisation. Puis, il s'agit de la bienheureuse Jeanne d'Arc ; une séance a été consacrée à un dernier examen des miracles proposés pour sa canonisation. Il y a lieu d'espérer que bientôt la France et le monde pourront invoquer *sainte* Jeanne d'Arc. Plusieurs décrets ont également été portés dans les causes du bienheureux Jean Discalcéat, Frère Mineur spécialement vénéré à Quimper, et de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, Clarisse. Nos Tertiaires ne manqueront pas de prier pour l'heureux et prompt succès de toutes ces causes, qui contribueront à glorifier l'Eglise, l'Ordre et la France.

SAINT ANTOINE. — Tous les ans, on fête solennellement le Saint de Padoue au Collège international, dont il est le patron puissant et aimé. Cette année, vingt-cinquième de la fondation du Collège et de l'église, il était juste de faire mieux encore pour célébrer dignement cet heureux anniversaire. Durant la neuvaine préparatoire, il y eut chaque jour un sermon donné par le T. R. Père A. Diani, Lecteur d'éloquence sacrée, en notre Collège. Chaque jour également, la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée par un évêque, et plusieurs fois par un cardinal. C'est ainsi que S. E. le cardinal

Cassetta, évêque de Tusculum, Préfet de la Sacrée Congrégation du Concile, présida l'ouverture de la neuvaine ; puis nous honorèrent de leur présence LL. EE. les cardinaux Antoine Vico et Philippe Giustini.

Le 13 juin, jour de la fête, S. G. Mgr Ghezzi, O. F. M., célébra pontificalement la sainte messe, après laquelle S. Em. le cardinal D. Falconio fit la bénédiction des lis et présida la procession. Le soir, pour clôturer les fêtes, après le panégyrique du Saint, S. Em. le cardinal Cagiano de Azevedo, Préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, donna la bénédiction du Saint Sacrement. Plus beau encore que toute cette pompe sacrée, fut le spectacle des fidèles venant en masse de tous les quartiers de Rome suivre les exercices et glorifier le Thaumaturge franciscain.

LA GRÈVE GÉNÉRALE. — Ce fut précisément durant cette neuvaine à Saint Antoine qu'éclata la grève générale en Italie. Tandis qu'en certaines régions, elle fut une cause de troubles sanglants et presque une révolution, à Rome elle se montra relativement calme. Au bout de trois jours, fatigués d'être privés de tout moyen de transport et d'une foule d'autres choses devenues indispensables dans un pays civilisé, les honnêtes gens se fâchèrent et spontanément se forma une manifestation contre la grève. En quelques instants, dix mille personnes se groupèrent et circulant dans les rues criaient : A bas la grève ! Vive l'ordre ! et Vive le roi ! C'était le soir. A minuit, les chefs syndicalistes décidaient la fin de la grève, et le lendemain, au grand soulagement de toute la population, la ville reprenait son aspect ordinaire. Voilà un moyen qu'on fera bien d'employer ailleurs, et sans attendre le troisième jour !

LE RME PÈRE GÉNÉRAL. — Au lendemain de la Pentecôte, le Rme Père quittait Rome pour faire la visite de plusieurs Provinces de l'Ordre en Europe. Sa première étape fut Assise, la ville de Saint François, où l'attendait la Visite canonique du Proto-monastère des Clarisses et le Chapitre de cette vénérable communauté. Ce monastère, où tout respire l'antiquité, est construit auprès du tombeau de la séraphique

Sainte Claire. Comme on le sait, la Sainte, après son bienheureux trépas, qui eut lieu à Saint-Damien, fut transportée et inhumée dans l'église Saint-Georges, à l'intérieur de la ville, là même où pendant plusieurs années avait été déposé le corps du Père séraphique. Peu après, les religieuses de Saint-Damien vinrent chercher elles-mêmes la sécurité derrière les murs de la cité auprès du corps de leur Mère, et depuis ne s'en éloignèrent jamais. Le monastère dépend directement du Saint-Siège, qui en confie la charge à un cardinal. Ce Légat pontifical est actuellement S. Em. le cardinal D. Falconio, O. F. M. C'est en qualité de représentant de Son Eminence que le Rme Père fit la visite canonique et, assisté d'un Définitif Général et du Provincial de la Province Sainte-Claire, qui réside à Saint-Damien, présida le Chapitre de la Vénérable Communauté. Sa Paternité voulut bien, à cette occasion, porter sa bénédiction à plusieurs monastères franciscains de la ville : particulièrement aux Clarisses-Colettines françaises, venues de Paray-le-Monial dans la cité séraphique, aux Stigmatines, et, auprès de Notre-Dame des Anges, aux Franciscaines Missionnaires de Marie, et aux Sœurs de Jésus *Bambino* : ces trois dernières congrégations franciscaines sont placées par leurs constitutions sous la direction immédiate de notre Père Général.

LEVANTO ET FRIBOURG. — Quelques jours plus tard, le Rme Père visitait ses fils de la Province de Corse, réfugiés à Levanto, près de Gênes. Il y fut reçu avec enthousiasme par la communauté du couvent et du collège séraphique, particulièrement florissant. Même joie à Fribourg, où le Rme Père se trouva pour la fête du Sacré-Cœur. Il voulut bien chanter la messe solennelle, et entouré des nombreux religieux de la Province d'Aquitaine et des élèves plus nombreux encore du Collège séraphique, faire la consécration de l'Ordre au Sacré-Cœur de Jésus. Ce fut une grande consolation pour les exilés de recevoir ainsi la visite de leur Père et les encouragements du successeur de Saint François. D'autres, en Belgique et en Hollande, se réjouissaient à la pensée de goûter bientôt la même faveur.

EXAMENS. — Avec l'été arrive le temps des examens. Nous pouvons noter plusieurs succès remportés par les nôtres dans les Universités de la ville. Le R. P. Joseph Rhode, O. F. M., de la Province du Sacré-Cœur aux Etats-Unis, déjà docteur en philosophie de l'Université de Washington, après avoir conquis l'année dernière le doctorat en théologie à l'Université Grégorienne, a passé, cette année, avec succès les examens de la licence en Ecriture Sainte. Il fut proclamé licencié avec mention. Notons que, sur sept candidats, cinq étaient Français et deux Américains.

A l'Ecole pontificale de paléographie et diplomatique, qui se tient au Vatican et dont le professeur est le R. P. Bruno Katterbach, O. F. M., deux des nôtres, après deux années d'études, subirent avec succès les examens d'archiviste paléographe. Ce sont deux Italiens ; il est à souhaiter que des religieux d'autres Provinces de l'Ordre se livrent à ces études spéciales nécessaires de nos jours à quiconque veut se mêler d'écrire l'histoire.

LE CARDINAL FALCONIO ET L'ARA-CÆLI. — Un acte récent du Saint-Siège a réorganisé les évêchés suburbicaires qui ont pour titulaires des cardinaux de Curie, lesquels, pour cette raison, sont cardinaux-évêques. Au dernier Consistoire, S. Em. le cardinal D. Falconio fut élu cardinal-évêque d'un de ces diocèses, celui de Velletri. Dès lors, il a abandonné son titre de *Ara-Cæli*. Cette église franciscaine qui, en même temps, a toujours été église officielle de la municipalité romaine, échut au cardinal Basilio Pompili, Vicaire de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome, et depuis de longues années Tertiaire de Saint-François, de la Fraternité de *Ara-Cæli* ; double titre que sut faire ressortir délicatement le T. R. Père Délégué Général, lors de la prise de possession de l'Ém. Titulaire.

LE SAINT PÈRE. — C'est une joie pour tous les fidèles, et spécialement pour nous Romains, de voir comme le Saint-Père a supporté allègrement les fatigues de ces derniers temps : le Consistoire, la réception des nombreux cardinaux, des évêques et des fidèles venus à Rome pour cette circonstance

solennelle. Le Concordat qu'Il vient de signer avec la Serbie est une preuve que non seulement les individus mais encore les peuples sont attirés vers le Saint-Siège et voient dans l'union de l'Eglise et de l'Etat un gage de prospérité et de paix. Puissent s'en convaincre à temps, ceux qui, après en avoir connu les bienfaits, s'efforcent de les mettre en oubli !

ROMANUS.

A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Une conférence de M. J. Joergensen sur Saint François



Le grand écrivain danois — que sa conversion au catholicisme et ses ouvrages : *La vie de Saint François* et *Pèlerinages franciscains*, ont rendu très sympathique aux disciples du séraphique Père — a commencé de donner à l'Institut Catholique de Paris, une série de conférences sur la mystique italienne du treizième au quatorzième siècle, de Saint François d'Assise à Sainte Catherine de Sienne.

La première de ces conférences a eu lieu le mercredi 13 mai. Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique, qui présidait, a présenté le conférencier.

C'est du *Poverello* d'Assise que M. Johannès Joergensen a entretenu son auditoire très nombreux, lui exposant ce qui, à son sens, distinguait Saint François.

C'est la naïveté d'abord. Saint François était profondément pénétré de l'esprit de l'Evangile. Mais en outre il avait accoutumé de prendre l'Evangile au pied de la lettre. Y lisait-il, par exemple, qu'il ne faut s'embarrasser ni d'un manteau ni d'un bâton, il laissait son bâton, son manteau, obéissant à toute cette prescription.

L'humilité, en second lieu, c'est-à-dire le sentiment profond

de la misère de l'homme en face de l'infinie bonté de Dieu.

Troisièmement, prédominance, dans l'estime de Saint François, de l'action sur la connaissance.

Il y a un mot qui revient souvent sur ses lèvres : " Prêchez toujours d'exemple. " Et ce qu'il commande aux autres, il le fait lui-même ; il enseignait encore plus par l'exemple que par la parole.

La devise franciscaine n'est-elle pas : " *Prêchez par l'action.* "

Sans doute Saint François n'avait pas le mépris absolu de la science ; mais il considérait comme extrêmement dangereux pour les Frères Mineurs de vouloir s'y adonner. Et sans doute aussi faisait-il grand cas de la théologie, mais pour d'autres, pas pour lui-même, ni pour ceux qu'il aurait souhaité modeler à la ressemblance de son idéal.

Cependant, il y avait, même en son temps, trois catégories de Frères Mineurs : ceux qui étaient surtout occupés à prier, ceux qui se livraient à l'étude, ceux qui se consacraient à la prédication. Les seconds, il les aimait aussi, mais ils étaient loin d'avoir ses préférences, et il ne paraît pas qu'il ait attribué une très grande importance aux services des troisièmes, des prédicateurs. A ses yeux, la plus utile des prédications était sûrement l'exemple.

Ce que voulait en somme Saint François, c'était fonder une école d'imitation de Jésus-Christ, réintégrer le christianisme dans la vie de chaque jour, faire passer dans les mœurs l'esprit des huit béatitudes, et surtout remettre en honneur la sainte pauvreté, qu'il avait prise quant à lui pour sa dame, l'ayant trouvée veuve, disait-il, depuis la mort du Christ.

L'influence de Saint François a été prodigieuse, surtout en Italie. Et le conférencier de promener ses auditeurs à travers "l'Italie franciscaine", les paysages et les hommes, et de leur montrer la marque, si l'on peut dire ainsi, de Saint François sur tous les grands saints italiens, depuis le Bienheureux Colombini et Sainte Catherine jusqu'à Saint Philippe de Néri et Saint Alphonse de Liguori, de leur faire voir l'empreinte du mysticisme franciscain dans la littérature italienne.

D'ailleurs, M. Joergensen n'entend pas faire honneur à la

race italienne — où se reconnaissent encore, dit-il, la dureté et la cruauté de l'antique Rome — de ce courant mystique. Ce courant "n'est ni romain ni italien". Et le conférencier a la gentillesse d'ajouter qu'il a son unique source dans le tempérament du "grand Français que fut Saint François d'Assise. "

Le Héraut.

Deux réponses

QUI POURRONT SERVIR A PLUSIEURS

I. A ma Sœur Angèle de Foligno, à Saint-H.

PERMETTEZ-MOI gentiment, ma bien chère Sœur, de vous donner tort sur toute la ligne.

L'humilité, c'est la vérité. Cette définition, très exacte lorsqu'il s'agit d'une personne, semble l'être davantage encore lorsqu'il s'agit d'une œuvre.

Avec dix de nos Sœurs, vous avez fondé une œuvre de zèle qui, grâce à vos persévérants efforts, fait un bien réel dans la paroisse, et, lors de la visite pastorale, vous n'osez pas affirmer à Monseigneur votre Evêque que vous appartenez à la famille franciscaine ! C'est cependant, me dites-vous, grâce au Tiers-Ordre que vous avez entrepris cette œuvre et grâce à lui surtout, que vous la continuez.

Ce silence n'est pas permis. Comment voulez-vous que les chefs des diocèses connaissent et apprécient l'action bienfaisante du Tiers-Ordre si les Tertiaires mettent cette lumière sous le boisseau ?

Le Maître divin qui nous enseigne l'humilité, nous dit aussi : "*Une ville située au sommet d'une montagne ne peut être cachée ; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, et elle éclaire toute la maison. Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes ; afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.*" (SAINT MATHIEU, V, 14-16).

II. A mon Frère Antoine, à S.-sur-Richelieu.

Nous sommes tous *on ne peut plus de votre avis* les nouvelles de nos chères Fraternités devraient paraître plus souvent dans la *Revue*.

Mais... ces nouvelles... nous ne pouvons pas les inventer !

Il faudrait donc voir nos Fraternités sortir un peu de leur trop modeste silence.

En somme, nous ne demandons pas de longs articles, mais des chiffres, des faits, des initiatives, des exemples.

Donc, à l'œuvre, et au plus tôt, et le P. Directeur se fera une joie de publier les édifiants détails qui lui seront adressés.

T.-O. et Collège Séraphique

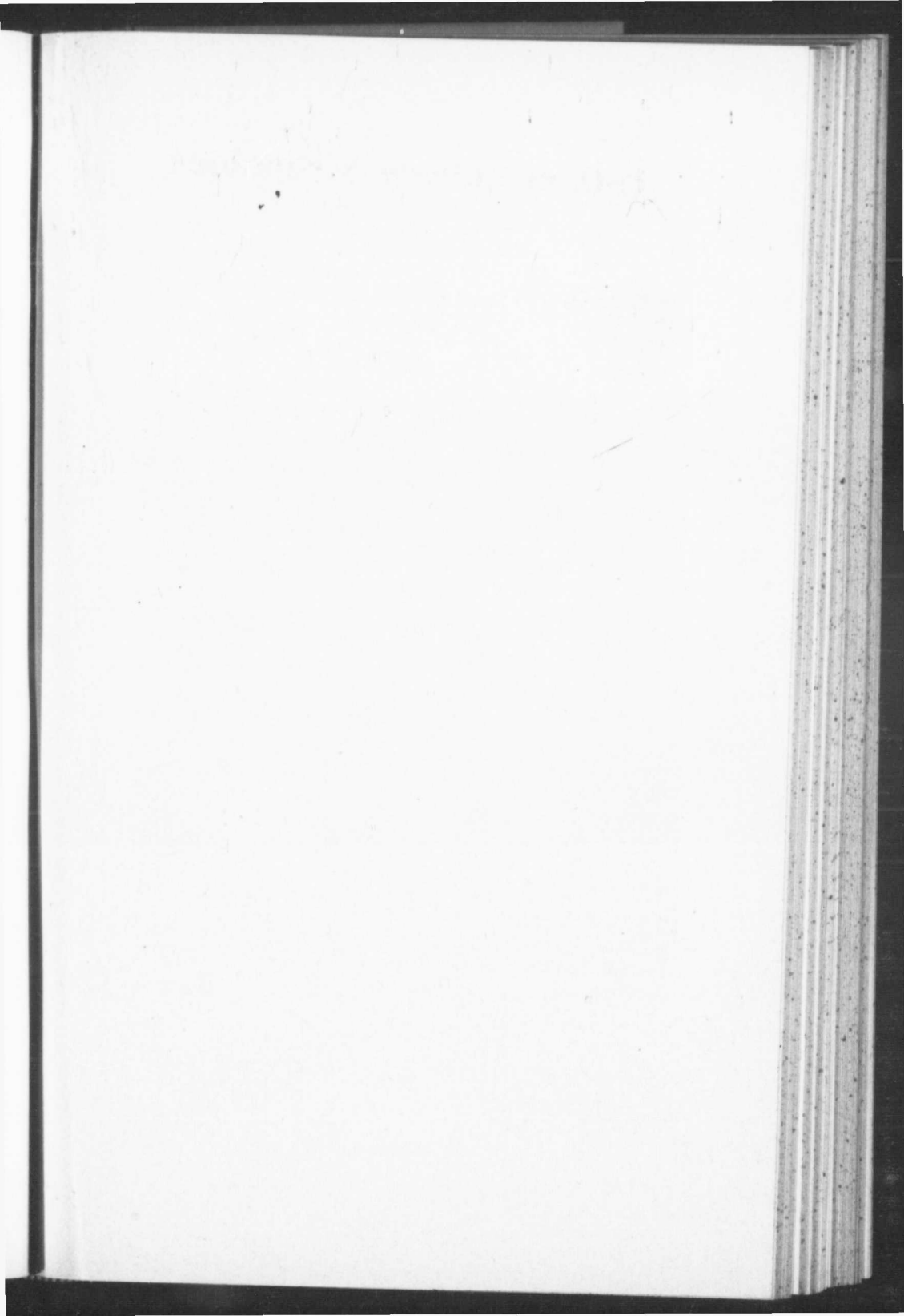
DANS le premier article, nous nous adressions au zèle de nos bien-aimés Tertiaires. Notre confiance ne fut pas trompée ; voici la belle réponse reçue : de nombreuses demandes d'admission. Avant tout, nous leur exprimons notre profonde reconnaissance.

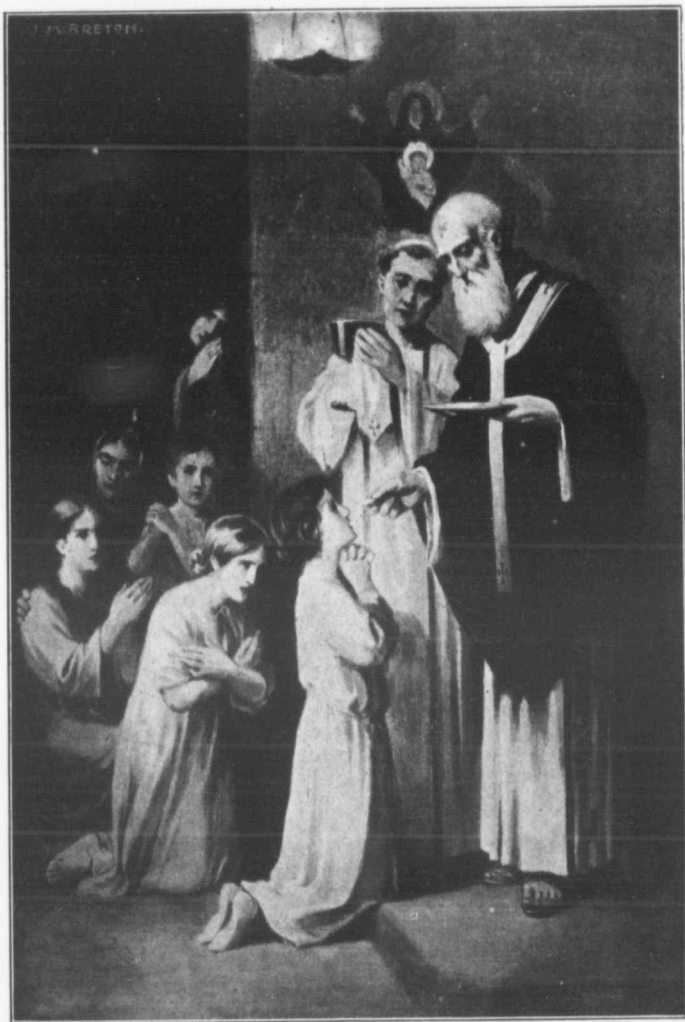
Tout n'est pas fait ; maintenant, il faut prier pour la persévérance de ces chers enfants. Quel est le membre du Tiers-Ordre qui ne puisse avoir dans ses prières cette intention : " Seigneur, continuez l'œuvre commencée dans ces jeunes cœurs ; donnez-nous de saints religieux ; multipliez les vocations à la vie franciscaine. "

Nos chers Tertiaires, nous en sommes convaincus, feront davantage. Notre idéal serait que chacune de nos Fraternités eût au Collège Séraphique son enfant, son protégé auquel elle s'intéresserait de toutes façons. Heureux symptôme : notre chère Fraternité des hommes, aux Trois-Rivières, spontanément, vient de répondre à cet ardent désir, jusqu'ici secret ; il y a un mois, elle adoptait un de nos enfants. Nous nous plaisons à penser à la bénédiction que Saint François, ce jour-là, a dû donner à cette fervente Fraternité. Nous ne saurions trop la féliciter de ce beau geste, et la remercier de ce bienfait. Les autres Fraternités, c'est le vœu que nous formons, suivront ce bel exemple ; ainsi, entre chaque Fraternité et le Collège Séraphique, il y aura des liens étroits formés par la prière et l'aumône.

Pensez-y bien, chers Tertiaires ; quelle gloire pour vous d'avoir été l'instrument de la Providence dans la préparation d'un prêtre, d'un religieux, d'un missionnaire ! Quel avantage d'avoir part aux mérites de tout le bien qu'il opérera dans les âmes ! A l'œuvre donc, chers Tertiaires, pour Dieu et Saint François. Rappelez-vous souvent qu'après l'honneur d'être appelé à devenir prêtre et religieux, il n'y en a pas de plus grand que d'aider quelqu'un à atteindre ce sommet sublime.

FR. AMBROISE.





BOUASSE JEUNE. PARIS.

NO 705

J. M. BRETON.

LE MIRACLE D'AMOUR

(Par autorisation spéciale de l'éditeur.)



Le miracle d'amour

DE nos âmes voulant rassasier la faim,
Et payer la rançon de tout le genre humain,
Être aliment divin, être divine hostie,
Jésus, avant sa mort, créa l'Eucharistie.
Et tel, de siècle en siècle et jusqu'au dernier jour,
Se renouvellera le prodige d'amour !
Terrestres pèlerins épuisés par la course,
Pour trouver le repos, buvez à cette source.
Vous qui peinez, cherchant qui vous peut soulager,
Venez, et le fardeau vous semblera léger.
Vous, les inconsolés, dont le monde s'isole,
Venez à ce Jésus qui soutient et console.
Et vous, et vous, dont rien ne peut emplir le cœur,
Et qui rêvez d'aimer d'un amour sans langueur,
D'être aimé d'un amour infini, sans obstacles,
Venez, l'Eucharistie accomplit ces miracles !
Une fois consacrés, et ce pain et ce vin
Ne sont plus que le Corps et que le Sang divin
Sous leur fragile emblème. Oui, quoi qu'il apparaisse,
C'est le Christ incarné qui vit sous chaque espèce
Et c'est lui que chacun y reçoit tout entier.
Prêtres, rompez ce pain pour le multiplier :
Que d'un seul ou de mille il soit la nourriture,
L'Homme-Dieu reste intact et son corps sans blessure !
Et, toutes deux brûlant de la même ferveur,
La personne de l'homme et celle du Sauveur
S'unissent dans le plus ineffable mystère,
Et la communion est le ciel sur la terre !...

.....

Mon Dieu, sans vous lasser, vous m'avez attendu.
Que d'inutile vie et de bonheur perdu,
Depuis que je reçus, admis à votre table
Pour la première fois, ce froment délectable ;
Jusqu'à l'heure où sachant, où goûtant toujours mieux
Le don divin, le Pain qui descendit des cieux,
Je revins en convive, en commensal intime,
Epris et familier de la Sainte Victime,
Au mystique festin, des anges envié,
Qui nous offre pour mets un Dieu sacrifié !
Là, quels que soient le rang, et l'âge, et la fortune,
Tous sont agenouillés à la Cène commune ;
Tous, frères, trouvent là le puissant réconfort
Pour bénir la douleur et sourire à la Mort.

GEORGES GOURDON.





DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

PRATIQUE

du recueillement matinal

V. — DEMANDE



Le dernier acte du recueillement dont nous parlons est l'invocation, la demande de la miséricorde divine.

Dieu qui nous a créés pour nous combler de ses bienfaits et nous employer à sa gloire, sait mieux que nous ce qui nous est nécessaire ; il n'a nul besoin que nous lui manifestions nos désirs. S'il veut que nous le priions, ce n'est pas que nos prières soient la cause qui donne naissance à ses bienfaits, mais il a décidé qu'elles en seraient l'occasion ; elles ne sont pas le principe de la grâce : elles sont l'aimant qui l'attire. Plus nous priions, plus augmentent nos mérites. Puis, nous croyons ce que nous ne voyons pas, augmentation de foi ; nous espérons ce que nous avons confiance d'obtenir, augmentation d'espérance ; nous concevons un amour plus tendre pour Celui qui nous exauce, augmentation de charité ; nous persévérons dans nos supplications, augmentation d'humilité. Aussi la Providence, sachant la grandeur des biens que nous procure la prière, en multiplie les occasions ; tantôt c'est pour nous-

mêmes que nous élevons les mains vers le ciel, tantôt c'est pour autrui ; ici c'est pour conjurer un danger, là c'est pour obtenir une faveur. De telle sorte que si la piété faiblit sur un point, elle se ressaisit sur un autre. Le sentiment de l'amour de Dieu, la pensée d'une crainte salutaire, l'élan de la bonne volonté, l'esprit d'humilité, le feu de la piété, la joie qui accompagne l'espérance, vertus qui constituent le fondement principale de la dévotion, ne doivent jamais disparaître du cœur d'un serviteur de Dieu. C'est pour ce motif que l'âme attachée à Dieu ne laissera échapper aucune occasion de s'élever vers lui ; elle le louera, elle lui rendra grâces, elle le priera, elle lui offrira une foule de requêtes diverses et se souviendra du précepte évangélique : " Il faut toujours prier et ne jamais se lasser. " Mais pour que les soupirs touchent la miséricorde divine, ils doivent être instants, accompagnés de désirs et de confiance et présentés par de puissants intercesseurs.

I. Ils doivent être instants et accompagnés de désirs. C'est ici le lieu de prendre modèle sur les courtisans auprès des princes, et des pauvres à l'égard des riches. Pour rendre leur requête plus intéressante, toucher davantage les cœurs, ils exagèrent leurs besoins, ils chargent leurs adversaires. Cette instance doit être, d'après l'enseignement de l'Écriture, la conduite de tout suppliant au pied du trône de Dieu.

2. La confiance dans le succès est la seconde condition. " Celui, dit le Seigneur, dont le cœur ne sera pas hésitant, mais qui croira fermement que ce qu'il demande lui sera accordé, l'obtiendra. " Donc, quand le résultat se fait attendre, pas de défiance ni de désistement, mais au contraire redoublement d'instance et de ferveur. Par ces délais, Dieu éprouve la confiance et purifie l'âme pour ensuite récompenser la patience.

3. Les intercesseurs auxquels on doit s'adresser sont : Dieu le Fils, la Bse Vierge Marie et l'Église triomphante, spécialement N. P. S. François et nos saints Patrons.

Les bons désirs nous sont donnés par le Saint-Esprit, puisque c'est par l'effusion de sa grâce que nous sommes prédes-

tinés de toute éternité par le Père et son Fils ; c'est par ce même Esprit que nous avons acquis une seconde naissance dans le baptême ; par lui que nous sommes faits membres d'un même corps qui est l'Eglise.

La confiance nous vient de la bonté de Notre-Seigneur qui s'est immolé pour nous sur la Croix lorsqu'il habitait le monde ; qui est offert chaque jour sur l'autel par l'Eglise, en mémoire de son sacrifice sanglant ; et qui, dans la gloire, intercède sans cesse pour nous près de Dieu, son Père.

Le concours des intercesseurs est fondé sur le ministère des Anges, sur les suffrages des Bienheureux qui sont déjà couronnés dans le ciel et sur les mérites des Justes qui combattent encore sur la terre.

Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

NOS SAINTS

LES *Acta apostolicæ Sedis* du 28 mai 1914 annonçaient l'introduction de la cause du serviteur de Dieu Joseph-Marie de Palerme, étudiant capucin, résumant ainsi sa courte vie. Il naquit le 2 février 1864 de pieux parents et fut baptisé le même jour. Son enfance fut turbulente et indisciplinée. Même la mort de son excellente mère ne le convertit pas à la piété ni à l'étude, à tel point qu'il fut renvoyé du collège Saint-Roch, où son père l'avait placé.

Cet événement désagréable et inattendu lui ouvrit les yeux et lui donna de l'expérience.

De retour à la maison, il entra à l'école publique. Sa belle intelligence et son ardeur au travail lui permirent de rapides succès. Il ne fut pas moins courageux dans l'œuvre de sa sanctification, car, en peu de temps, il devint le modèle de ses condisciples, que, par ses avis et par ses exemples, il détournait du mal et entraînait au devoir.

Jugé digne d'être appelé à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire à l'âge de 17 ans.

Mais sa grande âme méditait de plus grands projets. Aussi, de l'avis de son confesseur et avec le consentement de sa famille, il s'en alla, au mois de janvier de l'année 1885, frapper à la porte du noviciat des Frères Mineurs Capucins.

Quinze jours après, il était reçu parmi les novices, qu'il édifia aussitôt par son zèle dans le service de Dieu et par ses remarquables vertus.

Ses supérieurs et ses compagnons se demandaient quel apôtre de grand renom se préparait dans le silence du cloître, quand une maladie de poitrine survint, aussi rapide qu'imprévue, et l'enleva à l'affection de ses Frères.

C'était le 1er janvier 1886. Il n'avait pas accompli sa 22e année.

La renommée de ses vertus ne fit que grandir et se répandre. Les recherches et les premières enquêtes furent bientôt entreprises et, le 13 mai 1914, Sa Sainteté Pie X signait le décret d'introduction de la cause.

(Union Séraphique)

RÉCOMPENSE BIEN MÉRITÉE

Avec grande joie nous apprenons que le Roi des Belges a décerné la croix d'Officier de l'Ordre de Léopold au R. P. Firmin, franciscain.

C'est la récompense de quarante-sept années consacrées au service des œuvres flamandes de Lille.

Depuis 1867, en effet, ce vaillant fils de Saint François se dévoue jour et nuit — on peut le dire sans exagération — au bien spirituel, moral et matériel des habitants du très peuplé quartier de Wazemmes.

Nous prions le nouvel Officier d'agrèer nos plus chaleureuses félicitations.

UN MINISTRE TERTIAIRE

La ville de Maeseyck, en Belgique, vient de célébrer avec enthousiasme le jubilé parlementaire de M. le ministre Helleputte, professeur à l'Université de Louvain depuis une trentaine d'années, membre de la Chambre des Représentants depuis 1889, et ministre d'Etat depuis le 2 mai 1907.

Orateurs et journalistes ont félicité et loué le professeur et le politique. Mais lui-même s'est glorifié plus d'une fois, devant ses électeurs, de son titre de Tertiaire, reconnaissant l'influence profonde exercée sur sa vie par Saint François, dont il est l'admirateur passionné.

Il eut une vue très nette de ce qu'est le Tiers-Ordre et de son rôle à l'égard de l'individu et de la société. Ses paroles ne sont d'ailleurs que l'écho des enseignements de l'Eglise.

Au cours de ces fêtes, comme il avait fait l'éloge du Tiers-Ordre, il ajouta finement : " Si l'on me demande quels sont, de tous les citoyens

du pays, ceux qui ont le plus besoin du Tiers-Ordre, je répondrai : Ce sont les hommes politiques. ”

M. ALBERT CHABRY

UN grand chrétien, Tertiaire fervent, publiciste et polémiste vigoureux, est pieusement décédé en avril dernier, à l'âge de 66 ans, à Hyères, où il était allé passer l'hiver.

Ancien notaire, ancien directeur de la *Croix d'Auvergne*, et rédacteur à la *Croix de Paris*, auteur d'études approfondies sur des questions d'économie sociale, sa vie fut celle d'un lutteur courageux, d'un travailleur acharné.

Comme Tertiaire, il prit part à plusieurs Congrès franciscains, où il avait présenté divers rapports très appréciés. Disciple intelligent et zélé du pauvre d'Assise, “ il avait appris à cette école — dit la *Croix d'Auvergne* — le grand art de bien mourir, et il est mort en vrai fils du séraphique Père. ”

Sa dernière parole, ou plutôt son dernier écrit, car il mourut les armes à la main, furent ces trois mots tracés d'une plume défaillante, alors que sa bouche était déjà muette : *Fiat voluntas tua* : Seigneur, que votre volonté soit faite !

LA CROISADE DE MODESTIE

L'IDÉE fait son chemin.

En Italie, un tract obtient un grand succès : *La moda*, par un franciscain, le P. Fontana, du couvent d'Arrezzo. Quelqu'un, malicieux, disait : Les femmes finiront par comprendre.

En Belgique, on rapporte qu'en plein palais royal, dans une réunion officielle, la Reine ne put s'empêcher d'éclater de rire, au nez d'une... poupée fagotée et déshabillée à la dernière mode. On connaissait déjà la protestation de notre gracieuse Souveraine, la Reine d'Angleterre. Si les reines s'en mêlent !

Il y a royauté et royauté. *Fadette*, dans un de ses judicieuses *Lettres*, s'en est mêlée aussi.

Le *Rosaire*, de nos chers Frères, en Saint Dominique, avait en juillet une aimable lettre “ à une petite sœur, ” dont il faut retenir un mot exquis. “ Nous savons, disait la lettre, où tendent, inconsciemment, les modes féminines. *Les femmes ont la nostalgie du pagne*, ce très simple et très échantonné costume des négresses. Elles sont fatiguées de la tenue que leur ont imposée les mœurs chrétiennes. Mais qu'elles n'oublient pas que les femmes non christianisées sont des bêtes de somme et de douleur. Elles ont la nostalgie du pagne, soit : mais c'est la meule qui les attend. ”

Allons ! Un petit effort vers le bon sens, vers le sens chrétien. La meule ne sera pas à craindre.

UN GRAND PHILOLOGUE SLAVE

UNE fête qui mérite bien une relation dans notre *Revue* eut lieu le 7 janvier au couvent franciscain de Goertz.

Notons d'abord que c'est dans l'église de ce couvent que se trouve la tombe des derniers Bourbons, du roi Charles X, de Marie-Thérèse sa femme, de son fils ; d'Henri V, comte de Chambord, et de son épouse de Louise de Parme, sœur d'Henri V.

Or donc le couvent de Goertz célébrait le 70e anniversaire de la naissance du P. Stanislas Skrater.

Pendant 45 ans, le P. Stanislas enseigna le latin, le grec et le slovène dans le scolasticat de la province Sainte-Croix-de-Carniole. Les classes n'absorbaient pas d'ailleurs toute son activité. Il était assidu au confessionnal. Il fonda une revue pour le Tiers-Ordre, *Les fleurs du jardin de Saint François*, qu'il dirigea pendant 30 ans.

Ses études se concentrèrent sur la langue slovène. Comme bien d'autres savants, il fut d'abord méconnu. Ses travaux n'étaient acceptés dans aucune revue. Il en fut réduit à les publier sur la couverture de sa revue du Tiers-Ordre. Cependant sa compétence finit par s'imposer, à tel point que ces humbles couvertures furent ensuite universellement appréciées et recherchées. Et maintenant la valeur scientifique en est reconnue si grande, que la même société qui avait autrefois refusé la collaboration du P. Stanislas réunit tous ses articles en une seule collection.

Un des hommes les plus qualifiés en philologie, le professeur Breznik, met le P. Stanislas au rang des plus grand philologues slaves du XIXe siècle.

Le succès n'a point exalté le P. Stanislas, pas plus que l'insuccès ne l'avait abattu. Il reste un humble et simple religieux, un vrai fils de Saint François. Privé de la vue depuis un an, il continue néanmoins ses travaux et chaque numéro de la petite revue du Tiers-Ordre met au jour de nouveaux trésors.

UNE MAISON D'ACCUEIL

L'*Œuvre de l'Hospitalité de nuit* vient de fonder à Paris, 113, rue Cardinet (17e arr.), une maison d'accueil pour femmes et jeunes filles : institutrices, comptables, ouvrières, domestiques, etc. Pour être admises, les postulantes doivent être munies de références ou certificats sérieux, s'engager à observer exactement le règlement de la maison et à chercher du travail. Un bureau de placement gratuit, annexé à l'établissement, les aide dans cette recherche. Des prix de pension très modi-

ques sont fixés, pour la première semaine, donnant droit au logement avec un lit isolé dans une chambre, et à la nourriture comprenant les trois repas. La durée totale du séjour ne doit pas dépasser trois semaines, de manière à maintenir le principe d'hospitalisation temporaire.

N'oublions pas de noter que l'*Œuvre de l'Hospitalité de nuit* fut fondée, soutenue et dirigée par des Tertiaires.

A CAMBRAI

LE dimanche 19 avril, à l'issue des vêpres de la Basilique, eut lieu la bénédiction d'une bannière du Tiers-Ordre.

Mgr l'Archevêque, qui se fait gloire d'appartenir à la famille franciscaine, avait tenu à présider lui-même cette pieuse cérémonie.

Avant de procéder à la bénédiction, Sa Grandeur parla éloquemment du Troisième Ordre séraphique, des souvenirs historiques qu'il rappelle, des grandes protections qui lui sont assurées dans l'Eglise, au ciel et sur la terre, des devoirs de véritable esprit chrétien qu'il prêche et des secours nombreux et puissants qu'il accorde pour les accomplir.

A REIMS

HEUREUSES les Fraternités qui possèdent une *Maison*, un "chez soi," un foyer familial où le Directeur attend ses Tertiaires qui savent l'y trouver, où les Frères tiennent leurs conseils et leurs assemblées, où ils se réunissent pour prier, pour préparer leur action, leur apostolat.

Reims doit à la générosité très large d'un Frère, M. Georges Houlon d'avoir sa *Maison du Tiers-Ordre*, et, par un surcroît de faveurs providentielles, c'est dans l'ancienne bibliothèque des Cordeliers que nos Frères viennent de rentrer.

Ce fut une journée inoubliable pour nos Frères et Sœurs de Reims que celle où S. E. le Cardinal Luçon, Tertiaire de Saint François, daigna répondre à leurs vœux en venant bénir leur Maison.

" Si je n'étais du Tiers-Ordre, s'écrie tout d'abord Son Eminence, je m'en mettrais immédiatement et je ne sortirais certainement point d'ici sans m'y être fait inscrire ; mais voici quarante-cinq ans que j'appartiens à la famille de Saint François. "

Et le Cardinal s'adressant "à ses chers Tertiaires, à ses meilleurs diocésains, " leur parle avec la bienveillance d'un père.

Il leur montre notre société déchristianisée, la dépravation des mœurs, la famille frappée par l'éducation de l'école athée et par les lois contre le mariage, les foyers sans prière.

Que sera le Tertiaire au milieu de cette corruption ? *L'exemple.*

Et le Cardinal trace les traits essentiels de la vie du Tertiaire, *vie chrétienne* intégralement. Par l'exemple le Tertiaire sera le sel de la terre, la lumière du monde.

“ Qu'en tout et partout le Tertiaire soit le mieux et le meilleur, le plus fidèle des amis, le plus respectueux des fils, le plus soumis des serviteurs, le plus condescendant des chefs, le plus probe des commerçants, le plus intègre des citoyens. C'est en maintenant l'action de la conscience et de Dieu dans la Société qu'on la sauve. ”

Pour couronner la fête, Son Eminence a reçu la profession de vingt-deux novices.

EN FRANCE

UN rédacteur de “ La Fraternité ” ayant parcouru dans différentes Revues du Tiers-Ordre la liste “ très incomplète ” des Visites et de Retraites qui venaient d'avoir lieu, a relevé, pour décembre et janvier 1913 plus de 120 comptes-rendus. “ Tous les départements sont représentés, même ceux que les cartes politiques signalent comme davantage soustraits à l'esprit religieux et plus dominés par la franc-maçonnerie. — Cent vingt Fraternités ravivées dans leur ferveur en quelques semaines sur tous les points du territoire, cela marque la diffusion du Tiers-Ordre, cela dit aussi quelle peut être sa puissance. ”

EN BELGIQUE

A Lokeren s'est tenue récemment la réunion des Directeurs du Tiers-Ordre du district. Le R. P. Richard, gardien, entretint ses auditeurs de l'utilité du Tiers-Ordre pour les paroisses. Il évoqua l'exemple de quelques grands Tertiaires belges, entre autres de M. Prosper Thuysbaert, le regretté bourgmestre de Lokeren, dans lequel il montre le modèle de l'homme d'action. Surtout un échange de vues eut lieu sur l'organisation d'une propagande active et sérieuse en faveur du Tiers-Ordre, et l'on aboutit à des conclusions sur les moyens pratiques à employer. D'après un rapport présenté à cette réunion, le district de Lokeren comprend 35 Fraternités comptant 4,500 membres dont 1,000 frères.

EN ESPAGNE

L'ASSEMBLÉE nationale des Tertiaires franciscains d'Espagne vient de se réunir dans l'église de Saint-François le Grand, à Madrid. Elle était présidée par S. A. R. l'infante Dona Paz, et NN. SS. les évêques de Ciudad-Real, Osma, Segorbe, Palencia, Ciudad Rodrigo, le P. Cervera, vicaire-général du Maroc, le P. Ibanez, vicaire apostolique en Chine, et le P. Ocerin, vicaire-général de l'Ordre Franciscain.


Des dépêches adressées au Souverain Pontife et au Révérendissime Père Général leur exprimèrent l'amour ardent, l'obéissance complète et l'union inébranlable de plus de cent mille Tertiaires.

Dans un éloquent discours, Mgr Remigio Guandasegui, évêque de Ciudad-Réal et prieur des Ordres militaires, fit l'éloge des grandes vertus franciscaines et, tout particulièrement, de la pauvreté, de l'humilité et de la simplicité et rappela le rôle unique joué par les Franciscains en Terre Sainte et au Maroc depuis sept siècles. Dans une magnifique péroraison, Sa Grandeur montra l'œuvre utile que le Tiers-Ordre doit remplir dans la Société Espagnole.

Aux séances suivantes, de nombreux rapports furent lus. Très remarquables ceux qui traitaient de l'état actuel du Tiers-Ordre et de ses progrès. On rappela que deux Franciscains du couvent de la Rabida aidèrent le tertiaire Christophe Colomb à découvrir l'Amérique. Les grands tertiaires Saint Louis de France, Dante, Michel-Ange, Saint Vincent de Paul et d'autres encore furent salués avec enthousiasme.

Cette assemblée nationale laissera des traces profondes et fera grand bien.

TERTIAIRES NON HONORAIRES

 Aux Etats-Unis, dans le Minnesota, fleurit une fraternité tertiaire qui compte 300 membres. Ces fervents Tertiaires ont fondé un hôpital qu'ils soutiennent de leur argent. Leur générosité peut se dévouer ainsi à une œuvre déterminée, digne du grand ami des lépreux qu'était le séraphique Père. Ils sont d'avis d'ajouter à l'hôpital un orphelinat, où l'on donnerait une éducation chrétienne aux enfants pauvres. Leurs concitoyens ont admiré ce noble dévouement et soutenu de leurs deniers l'œuvre naissante, en sorte que les Tertiaires sont non seulement dans la position de continuer ce qu'ils ont entrepris, mais peuvent consacrer en outre une grosse somme au soulagement des autres pauvres.

A MONTMARTRE

LA décoration de la chapelle de Saint-François, érigée aux frais des Tertiaires, a été confiée à des artistes Tertiaires, parmi lesquels MM. Croix-Marie et Martin, sculpteurs, qui exécutent, en ce moment, l'ornementation de l'autel.

Le tombeau de cet autel, en pierre, sera décoré de quatre médaillons représentant respectivement des épisodes de la vie de Saint François, de Saint Antoine de Padoue, de Sainte Claire et de Sainte Colette, épisodes ayant trait à la dévotion de ces quatre saints envers l'Eucharistie. Chacun de ces médaillons sera encadré d'un motif décoratif où s'enlanceront gracieusement la corde franciscaine, des lis et des roses.

Au-dessus du Tabernacle un séraphin aux six ailes déployées et une magnifique couronne d'épines stylisées symbolisent l'amour et la pénitence, les grandes vertus de l'Ordre séraphique.

De chaque côté du rétable deux inscriptions sur banderoles :

*Dominus det vobis suam pacem ! Que le Seigneur vous donne sa paix !
Deus meus et omnia. Mon Dieu et mon tout.*

Derrière l'autel, de riches mosaïques de style byzantin analogues à celles qui ornent les autres chapelles de Montmartre complèteront la décoration de ce petit sanctuaire et en feront un pur joyau d'art franciscain moderne.

(*Le Héraut*).

CANADA

DANS NOS COUVENTS

MONTRÉAL : PROFESSION SOLENNELLE

Le jour de la Bonne Sainte Anne, dans notre église conventuelle, une cérémonie qui avait au moins le cachet de la nouveauté, déroula ses rites pleins de piété et de sens mystique : c'est en effet la première fois, depuis la promulgation du nouveau Cérémonial de l'Ordre, qu'un religieux faisait à Montréal ses vœux solennels. Le héros de la fête était le R. P. Bonaventure, déjà bien connu d'un grand nombre de lecteurs et de nos amis. Le T. R. P. Provincial officiait. C'est durant les augustes rites de la Messe, comme pour les ordinations, que s'accomplit cette suprême et définitive oblation du religieux franciscain, dont le sacrifice se trouve ainsi uni à celui de la divine Victime. Union pleine d'enseignements et de mystères. Le T. R. P. Provincial le fit ressortir dans son éloquente allocution.

MONTRÉAL : FRATERNITÉ DE SAINT-JOSEPH

Le directoire de cette fraternité étant arrivé à son terme d'office, les élections faites durant le mois de juillet ont constitué comme suit le nouveau conseil :

Frère Ministre : Fr. Joseph Cadieux ; Assistant : Fr. Joseph Ledoux ; Maître des novices : Fr. Tim. Toupin ; Trésorier : Fr. G. Ruelland Secrétaire : Fr. C. S. Sarrault ; Discrets de Quartier : FF. E. Jannelle, O. Turcotte, F.-X. Bélanger, A. Desjardins, J. U. Rivet, A. Cusson, A. F. Lacroix, Jos. Tougas, J.-A. Cartier, A. Brunet.

QUÉBEC. — ORDINATIONS ET PREMIÈRES MESSES

Au couvent de Québec, la retraite annuelle se terminait le 25 par une grande cérémonie d'ordination, à laquelle prenaient part dix-huit de nos étudiants. Sur ce nombre quatre ont été promus au sacerdoce, ce

sont les FF. Marcel Dugal, Louis Joseph Bouchard, Ferdinand Coiteux et Placide de Granpré ; deux ont reçu le diaconat, un le sous-diaconat, cinq les ordres mineurs, six, la tonsure.

Son Eminence le Cardinal Bégin présidait la cérémonie, assisté du T. R. P. Ange-Marie, Provincial, et de l'abbé C. N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire de Québec.

Au chœur, on remarquait Mgr Th. Rouleau, les abbés Dérome, Courchesne, Morvan, Fleury, Trudel, Vandry et Roy. Dans la nef, se pressaient les parents et amis des nouveaux ordonnés.

Le lendemain 26, la cérémonie d'ordination recevait son couronnement. Deux nouveaux prêtres célébraient leur première messe : le R. P. Ferdinand Coiteux et le R. P. Marcel-Marie Dugal. Ce dernier, doyen des nouveaux ordonnés, chanta la messe solennelle. Il était accompagné au saint autel, par le R. P. Marie-Anselme, comme prêtre-assistant, et comme diacre et sous-diacre, par les Frères Hydulphe et Hilaire. tous deux également ordonnés de la veille.

La chapelle était remplie de fidèles, parents et amis des nouveaux prêtres, pour la plupart.

L'allocution de circonstance fut prononcée par le R. P. Jean-Joseph, du couvent de Montréal. S'inspirant du texte de Saint Jean (X,10) : " Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et une vie surabondante, " il nous montre dans le prêtre un autre Jésus-Christ, un collaborateur du magnifique ouvrage de la Rédemption, un co-sauveur des hommes, associé à l'amour de Jésus pour les âmes, à son désir de les sauver, à ses efforts pour y réussir.

Le prêtre, par son ordination, est marqué d'un caractère vivant et vivifiant, et éternellement ineffaçable. Comme Jésus-Christ, le prêtre est " la voie, la vérité et la vie. " — A l'autel, il consacre le " pain vivant descendu du ciel. " — Au saint tribunal, il redonne aux pécheurs la vie surnaturelle perdue, il est " la résurrection et la vie. — Par l'extrême-onction, il ouvre le ciel au juste qui s'endort. — Dans la chaire sacrée, il dispense au peuple chrétien la vérité, vie des intelligences, la vérité intégrale, plénière ; non pas des clartés douteuses, incertaines, vacillantes, mais l'Evangile, c'est-à-dire, le code des vérités et des lumières indispensables au salut, à la vie.

Le prêtre représentant du Christ, est donc comme le Christ, " la voie la vérité et la vie. "

Telle fut en substance la belle allocution du R. P. Jean-Joseph, dont la parole chaude, pleine d'émotion communicative, sut toucher tous les cœurs.

Après la messe, tous les religieux se réunirent au sanctuaire, pour le chant solennel du *Te Deum*, et la cérémonie du baisement des mains du nouveau prêtre.

Cette dernière cérémonie est particulièrement touchante. Le nou-

veau prêtre est assis devant l'autel, Les mains reposent sur un coussin. Le supérieur d'abord, puis tous les autres religieux à sa suite, s'approchent et lui baisent les mains, ses mains de nouveau prêtre humides encore de l'onction sainte de leur récente consécration, et qui, pour la première fois, viennent d'élever, entre le ciel et la terre, le calice de la louange, de la médiation et du salut.

C'est que la main est le symbole des nobles labeurs, des œuvres grandes, et belles. Or, ne méritent-elles pas qu'on les baise respectueusement ces mains du nouveau prêtre, sur lesquelles vient de couler l'huile sainte, symbole de force et de douceur, et qui désormais ne s'emploieront plus qu'à des labeurs tout bienfaisants, et saints, et sanctifiants, à l'accomplissement de tâches toutes célestes, toutes divines ? — Et comme l'on goûte alors ces paroles de " Pierre l'Ermite " : Qu'elles soient, ces mains, actives, et bonnes, et courageuses ! ...

Qu'elles ne tombent jamais en un geste de lâcheté ! ...

Qu'elles ne se referment jamais en une attitude de colère ou d'égoïsme ! ...

Qu'elles donnent et qu'elles bénissent ! ...

Qu'elles s'ouvrent larges pour les amis et les ennemis ! ...

Qu'elles s'élèvent pour la prière et pour la paix ! ...

Qu'elles indiquent la voie, la vérité et la vie ! ...

TROIS-RIVIÈRES : FRATERNITÉ DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

C'EST du 7 au 11 juin que le R. P. Ambroise, du couvent des Trois-Rivières, prêcha aux sept cents Tertiaires de notre Fraternité cette retraite de sainte Visite qui nous permit de nous retremper dans l'amour de notre sainte Règle, et de renouveler nos désirs de ferveur et de sanctification.

Bien que des circonstances fâcheuses ne nous aient pas laissé, comme de coutume, la possibilité d'aller offrir à Notre chère Dame du Cap nos résolutions, cependant Marie aura reçu du haut de son trône nos ardentes supplications, et présenté à son Divin Fils, le matin de notre si émouvante communion générale, les vœux et les actions de grâces de toute notre Fraternité.

S. Secrétaire.

SAINT-SIMON DE BAGOT

DURANT les derniers jours de juin, le R. P. Thomas-Marie nous apporta le bienfait de sa parole apostolique, nous expliquant nos obligations de Tertiaires avec un zèle qui engendrait la conviction. Aussi fut-il heureux de recevoir, à la clôture de cette belle visite, 26 jeunes gens ou jeunes filles au saint habit de la Pénitence, et de plus 13 novices à la Profession.

Daigne Saint François garder bien vivants dans nos cœurs les enseignements de ces jours bénis.

S. Secrétaire.

 * SAINTE-URSULE DE MASKINONGÉ

3 JOURS de bénédiction pour les Tertiaires de notre Paroisse, que les 5, 6, 7 et 8 juillet, où ils eurent le grand avantage d'entendre parler de leur très aimé Père Saint François et de leur chère Règle du Tiers-Ordre, par le R. P. Joachim, déjà bien goûté parmi nous. Avec tout le feu qu'on lui connaît, il nous a retrempés dans une foi et une piété plus ardentes. Aussi dix-sept nouveaux membres ont répondu à ses appels, tandis que 28 novices faisaient avec un grand bonheur leur sainte profession.

ETATS-UNIS

MANVILLE, R. I.

R. P.—Le 28 juin dernier, au cours de notre réunion mensuelle dans l'église paroissiale de Saint-Jacques, après que notre dévoué Directeur nous eût adressé quelques mots, nous donnant des conseils bien pratiques pour notre progrès dans la voie de la sanctification, et qu'il eût imposé le saint habit à deux postulantes, nous avons procédé à l'élection des membres du Discretoire. Le résultat a été le suivant :

Supérieure : Mde Zotique Yelle ; Assistante-Supérieure : Mde Julien Gervais ; Trésorière : Mlle Eva Vandal ; Secrétaire : Mlle Agnès Forcier ; Maîtresse des novices : Mlle Rosalie Gouger ; Discrètes : Mdes Théophile Dufresne, Philias Plante, Joseph Fournier, Joseph Forcier, Mlle Alphonsine Fournier.

Vous obligerez beaucoup la Fraternité Sainte-Elisabeth de Manville, R. Père, en faisant paraître ce petit rapport dans le prochain numéro de la *R. vue*.

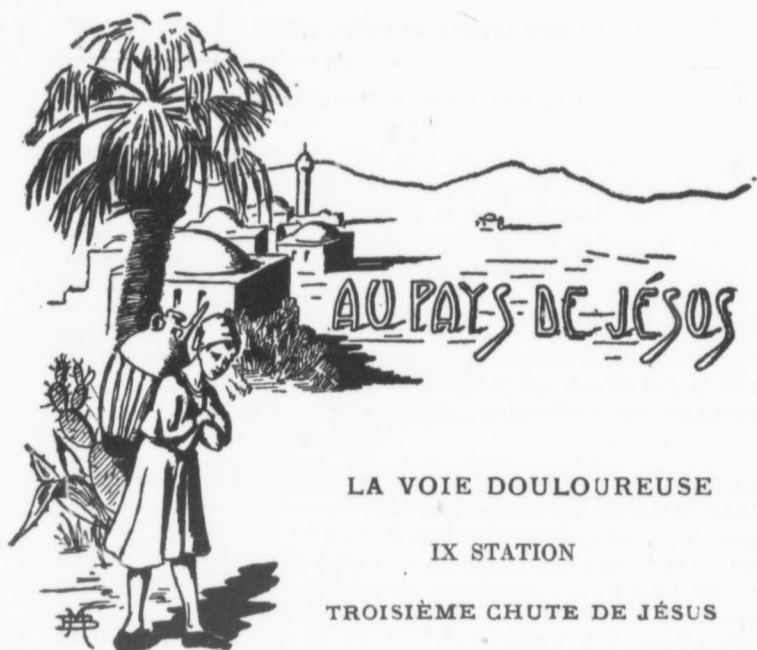
A. P. *Secrétaire.*

C'EST dans vos mains, ô Vierge bénie, que repose notre salut ; souvenez-vous de notre misère, ô Mère compatissante ! Vous sauvez celui que vous voulez, et celui dont vous détournez la face se perdra infailliblement.

Saint Bonaventure.

HEUREUX le serviteur de Dieu qui ne s'exalte pas plus pour le bien que le Seigneur dit ou fait par lui, que pour celui qu'il dit ou fait par autrui.

Saint François. Opusc. dic., n. 16.



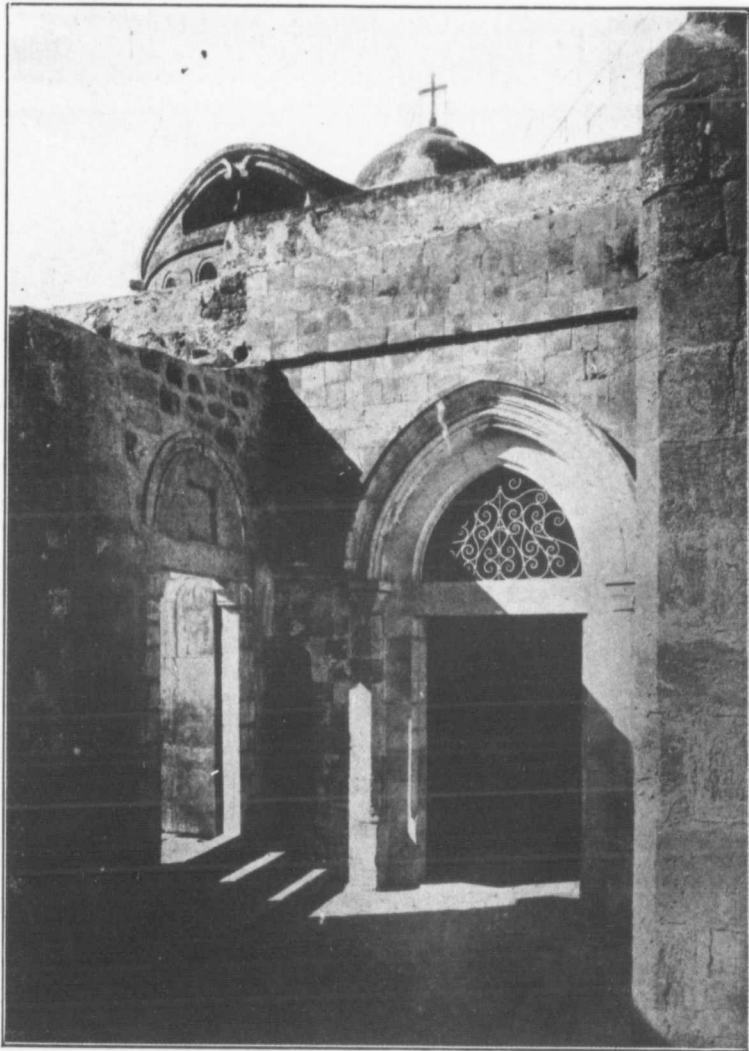
LA VOIE DOULOUREUSE

IX STATION

TROISIÈME CHUTE DE JÉSUS

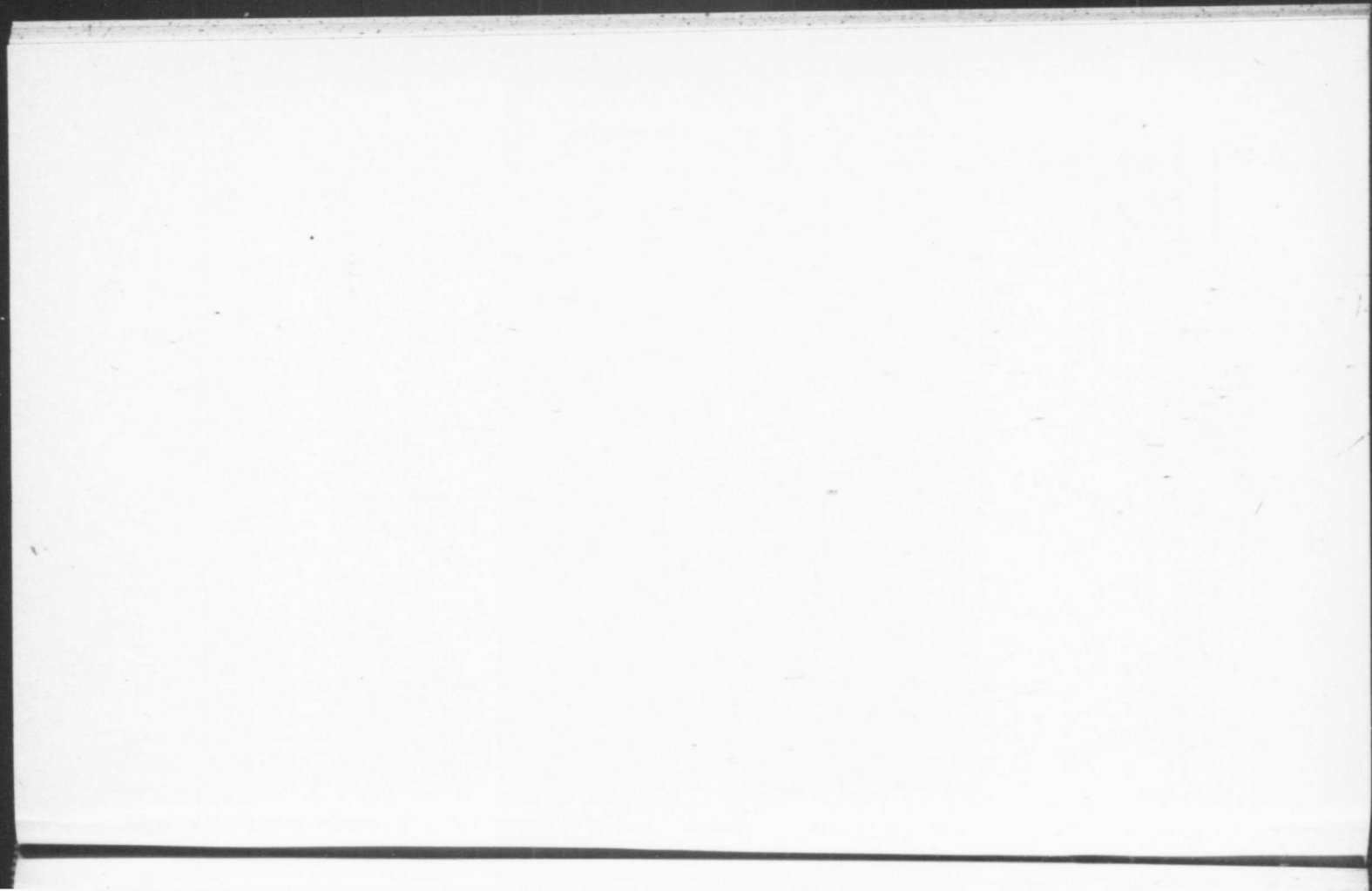
À la huitième station, la Voie douloureuse est interrompue par les constructions du couvent grec schismatique de Saint Caralambos. Pour rejoindre la neuvième station, il faut rebrousser chemin jusqu'à la septième et suivre la route, sombre et voûtée, qui se dirige vers le sud. C'est l'ancienne rue Saint-Etienne, des Croisés ; elle traverse Jérusalem du nord au sud, de la porte de Damas au mont Sion. A droite et à gauche, s'ouvrent de misérables échoppes où les indigènes peuvent venir satisfaire leur gourmandise : viandes et pâtisseries de toutes sortes y cuisent dans la graisse. Le pèlerin a hâte de franchir ce bazar mal odorant, rempli de mouches et de fumée, et que déjà les Croisés avaient baptisé, non sans malice, du nom de rue du *Malcuisinat*.

Au delà de ce bazar, on prend à droite un chemin qui, par de larges marches, monte vers le sud, pour reprendre successi-



LA VOIE DOULOUREUSE

IX STATION



vement la direction de l'ouest et du nord. Enfin, après divers détours à travers une sorte de couloir étroit et malpropre, on arrive au fond d'un cul-de-sac fermé par la porte que montre notre gravure, la porte de l'évêché cophte schismatique. Les cophtes sont les anciens chrétiens d'Égypte. Ils regardent Saint Marc comme leur apôtre ; la plupart suivent le schisme d'Eutychès. Il y a cependant des cophtes catholiques, et Léon XIII, en leur faveur, a rétabli le siège patriarcal cophte en Égypte. Au Vieux Caire, les cophtes schismatiques desservent une modeste chapelle, élevée sur une crypte obscure qu'aurait habitée la Sainte Famille durant son exil.

Mais revenons à Jérusalem, à la neuvième station. A gauche de la porte de l'évêché cophte, notre gravure présente une longue tache noire verticale. C'est un fût de colonne brisée, encastré dans le mur et qui indique aux pèlerins la neuvième station, la dernière chute de Jésus. Une seconde porte, à gauche de la colonne, ouvre sur une vaste terrasse, aux larges dalles de pierre blanche, et du milieu de laquelle émerge une coupole. C'est la coupole qui surmonte la chapelle, dite de Sainte-Hélène, dans la Basilique du Saint Sépulture. Nous ne sommes donc ici qu'à une faible distance du Calvaire. Cette terrasse faisait autrefois partie de l'ancien atrium de l'église Sainte-Hélène ; elle servait de cloître aux chanoines du Saint Sépulture. On peut encore aujourd'hui y admirer des ruines assez considérables sur l'emplacement occupé jadis par le réfectoire des chanoines. Actuellement l'usage de cette terrasse a été concédé à des moines abyssins, disciples d'Eutychès. Ils s'y sont construits de pauvres masures, heureux encore d'abriter leur misère à l'ombre du Saint Sépulture.

ABOUNA FRANCIS.

Si Dieu t'envoie l'adversité, reçois-la en patience, et rends grâces à Notre-Seigneur, et pense que tu l'as méritée et qu'il te tournera tout à ton profit.

Saint Louis, roi, tierçaire.



LES ŒUVRES DU T.-O.

Les Petites Franciscaines de Marie

(suite et fin)



Sous la bénédiction du bon Dieu, le petit Institut s'est développé. Il compte aujourd'hui 227 membres dont 169 professes, 13 novices, 38 postulantes, 7 agrégées. Douze Sœurs sont décédées depuis la fondation.

Comme de toutes les Institutions religieuses, le but premier et principal de la Congrégation est la sanctification de ses membres. A ce but s'en ajoute un autre, secondaire, qui est son but social et son utilité pour l'Eglise.

Le but secondaire de l'Institut est le soulagement de toutes les misères humaines et l'enseignement solidement chrétien. Il est gouverné par une Supérieure Générale, aidée de 4 Assistantes, élues tous les 6 ans. Le postulat et le noviciat sont d'un an chacun. Les vœux sont simples, temporaires pendant une période de 4 années, après quoi se font les vœux perpétuels. Il n'y a qu'une seule catégorie de Sœurs. Les agrégées sont des personnes qui ne pouvant être reçues comme religieuses, veulent se donner à l'Institut et participer à ses mérites. Elles sont tertiaires.

L'Institut compte 11 maisons, dont 2 hospices, à Baie-Saint-Paul et à Worcester, Mass., 2 pensionnats et écoles paroissiales, à Auburn et Fort Kent, Maine ; 5 écoles paroissiales, à Marinette, Wisc., Menominee et Marquette, Mich., Montréal et Pointe-au-Pic, Prov. de Québec ; 1 hôpital à

Eagle Lake, Maine. A Edmonton, Alberta, quelques Sœurs suivent les cours préparatoires à l'enseignement dans cette province.

Depuis la fondation de leur Institut, les Sœurs ont soigné, hospitalisé ou donné l'instruction à 21,267 personnes et enfants des deux sexes, soit : 1,255 vieillards, infirmes, etc., 1,838 malades, 352 idiots, 765 orphelins, 17,057 élèves.

Le premier local étant devenu de beaucoup trop étroit, vu surtout l'affluence des novices, un couvent et une chapelle furent construits en 1900, sur les fonds de la Providence. Cette construction laisse encore aux Petites Franciscaines une dette assez considérable ; par contre, elles possèdent quelques propriétés, représentant un actif de \$206,800.00 Le passif est de \$43,300.00.

Entre autres biens légués par le R. Père Fondateur, à son décès, est un pouvoir électrique d'une valeur aujourd'hui de 30 à 40 milles piastres. Ce dynamo distribue la lumière, non seulement à l'Institution, mais encore à toute la ville Baie-Saint-Paul.

La maison de Worcester s'est augmenté, en 1908, d'une construction du coût de \$65,000.00.

Comme épilogue à cette notice, nous voudrions pouvoir raconter en détail les fêtes jubilaires de l'Institut qui se sont célébrées avec une magnificence et une piété inoubliables, les 7, 8, 9 et 10 juillet dernier. Mais outre que nous arriverions un peu tard, nous ne pourrions guère que répéter ce qui a été si bien dit par la presse quotidienne et en particulier par l'*Action Sociale* de Québec.

Le programme comportait trois jours de fête, l'un d'actions de grâces, le second de souvenir, consacré aux défunts, fondateurs et membres de l'Institut. Un troisième jour avait été indiqué comme jour de réparation, dans l'humble pensée d'offrir à Dieu un hommage de pénitence pour les inévitables faiblesses de toute œuvre humaine. Mais il semble bien que comme les deux autres, ce dernier jour fut un jour de triomphe et de bonheur.

Impossible aussi d'énumérer les hôtes nombreux et distin-

gués qui avaient tenu à honneur d'apporter à l'Institut jubilaire le précieux témoignage de leur sympathie et de l'assurance d'un dévouement éprouvé : Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chicoutimi, le T. R. Père Provincial, des prêtres de tout le Canada et des Etats-Unis, des laïcs de grande distinction. Les absents eux-mêmes voulurent par des lettres ou des télégrammes bien élogieux apporter leur concours au bonheur des Petites Franciscaines. Nommons LL. EE. les Cardinaux Bégin et Falconio, S. E. le Délégué Apostolique, le Rme Père Général, le T. R. Père Colombar...

Ces jours furent sans doute des jours de prière. Mais la charité ne fut pas oubliée : une kermesse organisée par les Dames patronesses jeta une note de bienfaisance et de gaieté sur les fêtes. Pour tout conclure d'un mot, redisons cette parole d'une des assistantes : " On dirait que le Bon Dieu, en ces jours d'allégresse, n'avait à s'occuper que de la Baie-Saint-Paul, tant tout fut à la hauteur des circonstances. "

Missions Franciscaines

AU MAROC

PARMI les Franciscains Français, actuellement armés militaires au Maroc, notre Province compte 3 de ses religieux ; et l'on dit même qu'un 4ème viendra bientôt, sur obédience spéciale du Rme Père Général, de la terre lointaine du Japon, grossir l'effectif de nos Marocains : le Révérend et bon Père Maurice Bertin, jadis gardien aux Trois-Rivières, où il commença la construction du couvent qui remplace aujourd'hui l'ancien Commissariat de bois du cher R. P. Frédéric.

Des trois autres, un seul, le R. P. Roger Guillemotte n'a point passé par le Canada. Le R. P. Jacques de Kerkadio, a vécu un an à Montréal ; le R. P. Laurent Philippe a fait toutes ses études à Québec, où il a été ordonné en 1909. C'est de ce dernier, en résidence à Quercif, que nous entretenons nos fidèles lecteurs.

“ Sur la belle place, au centre du village dont les rues spacieuses s'allongent chaque jour, le P. Laurent Philippe, les bras croisés sur sa bure franciscaine, regarde creuser l'argile et décharger des pierres.

“ Il considère un petit moellon gris et rose que le hasard a fait rouler plus près des fouilles préparées, que le maçon saisit et jette nonchalamment au fond de la tranchée ouverte. Ainsi, sans cérémonie, sans discours, sans truelle d'argent, sans marteau ciselé, mais par un clair matin d'automne, fut posée, au-delà de la Moulouya, la première pierre de la première église.

“ Le pont qui domine enfin la Moulouya franchi, le Decaerville (1) léger qui court à travers la plaine, les canons d'acier que nos lourds chevaux français font bondir de crête en crête, toutes ces réalisations de notre génie, ces marques de notre puissance conquérante et civilisatrice exaltent notre orgueil et nous font mieux sentir et mieux comprendre l'idée nationale.

“ Mais la petite église n'éveille que des souvenirs attendris, qui n'en sont pas moins féconds et bienfaisants. La vieille et banale image du clocher natal, quelle force ne prend-elle pas sur ces territoires de conquête tout semés de nos morts ?

“ C'est parce qu'elle matérialise à nos yeux ce symbole de nos enfances, de nos familles, de nos tombes, que nous aimons déjà cette chapelle qui naît.

“ Beaucoup d'entre nous passeront indifférents devant sa porte entr'ouverte, peut-être ; mais chacun, par un geste

(1) Petit chemin de fer stratégique des armées françaises.

atavique, lèvera les yeux et cherchera le clocher — ce clocher que l'évangélique pauvreté du Père lui défend d'espérer.

“ Pourtant, que de charme elle en aurait ! ”

“ Il faut que bientôt, ayant pris son appui sur le moellon modeste enterré le premier dans ce sol marocain, nous voyions jaillir, élégante comme une idée française, la vivante silhouette des clochers de chez nous ! ”

Ce récit est de l'*Echo d'Oran*. Nous savons que le bon Père Laurent ne rêve pas encore de clocher. Il se contenterait, pour l'instant, d'une église définitive. Pour le clocher on verrait ensuite. Les soucis de sa construction n'absorbent pas le P. Laurent. Il s'occupe, avant tout, de ses chers troupiers. Il vient de les accompagner dans les opérations qui ont abouti à la prise de Taza.

Ainsi travaillent et peinent allègrement nos chers aumôniers du Maroc.

EN CHINE

LE CHEMIN DE FER DE CHEFOO A WEIHSIEN

PARMI les noms des nouveaux ports ouvertes en Chine au commerce étranger, on trouve celui de *Hwanghsien*, une sous-préfecture située à 180 li (environ 110 kilomètres) à l'ouest de Chefoo.

Il faudrait plutôt dire *Longkou*, petit port distant de *Hwanghsien* de 40 li (24 kilomètres).

Les Japonais, presque aussitôt, ont proposé de construire un chemin de fer reliant les deux villes. La question est à Pékin.

La Chambre de Commerce de Chefoo a fait aussi au Gouvernement chinois des propositions pour le chemin de fer de *Chefoo-Hwanghsien* qu'elle se chargerait de construire.

Ce serait le commencement de la réalisation du projet du chemin de fer de Chefoo à Weihsien.

Grâce à cette voie, le Vicariat du Chantong Oriental serait merveilleusement desservi. Les voyages de Missionnaires seraient plus rapides et moins coûteux. L'évangélisation y gagnerait, car on arriverait plus vite aux âmes.

HÉROIQUE EXEMPLE

LA semence évangélique, plantée dans l'âpre sol chinois, n'attend pour s'épanouir que les circonstances favorables. Parmi les vieux chrétiens, la pratique héroïque des vertus n'est pas plus rare que parmi nous—moins rare peut-être.

Le fait suivant s'est passé à Liou-Kia-tché, une des plus anciennes chrétientés de Chan-tong.

Une pauvre veuve déjà avancée en âge eut un jour une discussion avec sa belle-fille. Celle-ci était chrétienne aussi, mais acariâtre et d'un caractère violent. Au lieu de rester sur le terrain de la discussion, elle se permit de calomnier sa belle-mère. Elle osa affirmer publiquement que sa belle-mère avait une conduite coupable.

En entendant pareille injure, cette veuve aurait pu, elle aussi, s'emporter et rendre injure pour injure. Plus simplement encore, elle aurait pu traduire en justice sa belle-fille. Elle ne le fit pas. Voyant que son antagoniste ne raisonnait plus et s'emportait, cette vertueuse femme préféra se retirer modestement. Et, à l'exemple de Sara, fille de Raguel, dans les larmes et les gémissements, elle confia à Dieu le soin de ses peines.

Le monde croyait qu'elle n'était pas en état de se justifier et son silence était considéré comme un aveu.

Bien plus, un jour de fête, on voulut l'empêcher d'entrer à l'oratoire pour prier. Le chef de la chrétienté osa lui dire : " Retire-toi, ne viens pas ici salir par ta présence la maison du Seigneur. " L'innocente victime se contenta de répondre en pleurant : " Je vous en prie, laissez-moi prier toute seule dans un coin de l'oratoire ; cela me suffit. " Cette grâce lui fut accordée.

Dieu a son heure pour faire justice aux siens. Cette femme était arrivée au moment suprême de quitter ce monde. Pas de prêtre dans la région et on ignorait où il y en avait. Alors, la malade inspirée de Dieu n'hésita pas à dire : " Allez dans la partie occidentale à tel endroit et à telle distance, vous trouverez un prêtre. Priez-le de venir me donner l'extrême-onction, car je vais mourir. " La famille se dévoua, quelqu'un alla chercher le Père Missionnaire et le trouva juste au lieu indiqué. Le Père administre les sacrements à la veuve et part au plus vite. A peine avait-il quitté le village que la malade rayonnante de joie s'endormait paisiblement dans le Seigneur.

Cette mort a dessillé les yeux des chrétiens, notamment du chef de la chrétienté. Il dit à la belle-fille d'un ton impérieux : " Rends témoignage à la vérité. Ta belle-mère n'a pas commis les péchés que tu lui imputes. Ce n'est pas possible qu'une pécheresse obtienne une mort si douce et si consolante. Tu l'as calomniée, car elle est morte comme une sainte. "

Dans l'Eglise de Dieu, il y a bien eu des pécheresses converties qui ont fait une belle mort, mais elles avaient avoué publiquement leurs fautes et en avaient demandé pardon à Dieu et aux hommes. Cette veuve, au contraire, n'a jamais avoué les prétendus péchés, ni demandé pardon au public de ses mauvais exemples. D'où l'on peut conclure que les raisonnements de ce chef des chrétiens étaient judicieux.

D'ailleurs, la calomniatrice, touchée par la grâce, fondit en larmes et avoua que c'était la colère qui l'avait portée à dire ces mensonges. Elle demanda pardon à genoux devant l'assemblée des fidèles en désavouant publiquement ce qu'elle avait dit d'abord.



QUAND vous priez, figurez-vous être seul au monde avec Dieu, et pensez qu'il n'a que vous à écouter et à exaucer ; demandez-lui ses grâces avec amour, avec instance, avec importunité.

Saint Pascal Baylon.

LE P. JUNIPÈRE SERRA

O. F. M.

Apôtre de la Californie, 1713-1784

(Suite et fin.)



AU début, il était nécessaire de laisser dans chaque mission une petite troupe de soldats pour protéger les Pères contre l'instinct sauvage de leurs nouveaux néophytes ; mais peu à peu cette garde devint inutile, tant la transformation des convertis était complète. La hutte primitive faisait place à de grandes constructions en pierre, style mauresque ; le long cloître à arcades protégeant la mission contre les rayons trop vifs du soleil du midi fut un point très important dans le plan de ces missions, car on le retrouve dans toutes. Elles avaient aussi de magnifiques jardins, bien cultivés, abrités par de hautes murailles et des vergers bien entretenus produisant en abondance toutes sortes de fruits. Le quartier des Indiens contigu au monastère était assez spacieux pour que chaque famille eût une maison confortable, et ces maisons étaient remarquables par leur propreté.

Les Indiens étaient instruits, baptisés ; ils apprenaient à cultiver le sol, à récolter les grains, à élever des troupeaux. Ils recevaient tout ce qui leur était nécessaire et le reste était envoyé à Mexico pour être employé à l'achat des vêtements, des outils et autres choses utiles à la mission. Ceux qui montraient de l'aptitude pour les métiers recevaient une formation en rapport avec leurs goûts, et ainsi chaque mission avait ses charpentiers, ses forgerons, ses maçons, ses tailleurs de pierres, ses fabricants de briques. Ce fut l'âge d'or de ces chrétientés, et les progrès de l'Évangile qui accompagnaient

les progrès de la civilisation sont un témoignage éclatant en faveur de ces religieux mendiants qu'un auteur contemporain a accusé de n'avoir point un zèle assez "entendu."

Trois nouvelles missions furent encore fondées par le P. Junipère : celle de *Sainte-Claire*, le 12 janvier 1777, de *Saint-Bonaventure*, le 31 mars 1782 et de *Sainte-Barbe* (*Santa Barbara*), le 21 avril 1782.

Le nombre des chrétiens augmentant sans cesse, on dut songer à leur procurer la grâce du sacrement de confirmation. Aussi, en 1774, le P. Serra reçut de Clément XIV, avec le titre de Préfet des Missions, la faculté d'administrer ce sacrement pendant dix ans. Ces pouvoirs lui parvinrent seulement en 1778 et il les exerça pour la première fois en la fête de Saint Pierre et Saint Paul ; puis, malgré son âge, il se rendit à pied de mission en mission afin qu'aucun des Indiens convertis ne fût privé de la confirmation. Après avoir usé de ce privilège pendant un an, le Gouverneur lui ordonna d'en suspendre l'exercice jusqu'à ce que l'autorité civile eût sanctionné le bref pontifical. L'affaire fut portée à Mexico et ce n'est que deux ans après que le Père put reprendre ses fonctions qu'il exerça encore pendant les trois dernières années de sa vie. Le nombre des confirmés s'éleva à 5,309.

L'année qui précéda sa mort, il fit encore pour la dernière fois le voyage de San-Diego à Monterey, visitant chaque mission et s'arrêtant dans toutes les habitations d'Indiens qui se trouvaient sur sa route. A cette époque, il y avait sur la seule côte de Santa-Barbara, dans un espace de huit milles environ, vint-et-un villages habités par 20 à 30,000 âmes. L'histoire nous dit que le bon Père alla, pleurant, de village en village, parce que, à cause de son âge et de ses infirmités, il ne pouvait plus rien faire pour ses chers Indiens.

En janvier 1784, il était de retour à San-Carlos, sa résidence habituelle, pour n'en plus sortir jamais. La touchante relation de sa mort et de ses derniers moments, écrite par un de ses premiers compagnons, le P. Palou, le lendemain du jour où il venait de fermer les yeux, est pieusement conservée dans les archives de la vieille église de Monterey.

Jusqu'à la veille de sa mort, grâce à son indomptable énergie qui soutenait seule l'extrême faiblesse de son corps, le P. Junipère n'avait jamais omis la célébration de la messe. Le 27 août au soir, sentant son état désespéré, il se rendit lui-même à l'église pour y recevoir le saint Viatique. La nouvelle s'en étant répandue, en un instant l'église fut littéralement envahie par une foule d'Indiens et de blancs. La cérémonie terminée, il bénit une dernière fois la foule prosternée à ses pieds et retourna dans sa cellule où il passa la nuit en prières, assis ou à genoux sur la terre nue, soutenu par son fidèle ami le P. Palou. Dans la journée, trouvant que l'oppression augmentait, il demanda l'extrême-onction, puis, s'étant couché, il rendit doucement son âme à Dieu un peu avant deux heures de l'après-midi, le 28 août 1784, à l'âge de 70 ans.

Ses restes furent portés à l'église et le lendemain ils furent inhumés avec toute la pompe que peut inspirer la plus profonde vénération.

Ainsi se termina cette belle existence dépensée tout entière au service des âmes. La nature ardente du P. Junipère, son dévouement sans bornes, lui avaient conquis l'affection et la confiance des pauvres sauvages. C'était son habitude, lorsqu'il se trouvait à San-Carlos, de passer tout son temps au milieu d'eux, travaillant avec eux dans les champs, bêchant, labourant, faisant lui-même tout ce qu'il exigeait de ses enfants. Chaque jour il s'occupait ainsi, ne laissant son rude labeur qu'aux heures marquées pour la prière. Tant de simplicité jointe à tant d'abnégation ne pouvait rester sans résultat sur les cœurs simples des Indiens, et tous ses compagnons le regardaient comme un saint et s'efforçaient d'imiter ses exemples.

Le P. Junipère repose là où il vécut. Sa tombe a été découverte en 1883 sous les ruines de l'église San-Carlos à Monterey.

Sur le point de rendre le dernier soupir, le P. Serra avait promis aux religieux qui l'entouraient d'user de toute son influence auprès de Dieu en faveur du développement de

son œuvre. Durant les quatre mois qui suivirent sa mort le nombre des baptêmes fut si considérable qu'il dépassa de beaucoup celui des trois années précédentes et la prospérité croissante des missions semblait ne plus vouloir s'interrompre. Les fondations se succédèrent avec plein succès jusqu'en 1804, époque à laquelle la côte californienne, de San-Francisco à San-Diego, possédait dix-neuf missions situées à une journée de voyage l'une de l'autre.


De pareils résultats firent projeter le plan d'une seconde ligne de missions s'enfonçant plus avant dans les terres, à trente ou cinquante milles de l'Océan ; mais ce projet ne fut jamais réalisé et l'avenir allait détruire au lieu d'édifier. A la faveur des troubles révolutionnaires dont le Mexique fut le théâtre au début du XIX^e siècle, la sécularisation des missions de Californie était décidée et en 1834 le coup fatal leur était porté. La moitié des biens était divisée entre les Indiens "émancipés", chaque chef de famille recevant quatre cents mètres carrés de terrain ; le reste, considéré comme bien national, était confié à des administrateurs laïcs. C'était la ruine de l'œuvre. L'Eglise ne rentra en possession d'une partie de ses biens qu'après l'occupation de la Californie par les Etats-Unis : elle recouvra ce qui restait encore des anciennes églises des missions avec quelques arpents de terre.

Malgré toutes ces vicissitudes, le souvenir du P. Junipère Serra est resté en bénédiction chez les Californiens. En 1891, un monument a été élevé en son honneur à Monterey. Il représente un moine franciscain débarquant d'un canot, la main droite levée et bénissant ; dans le canot est une croix que le missionnaire vient planter sur le rivage ; la statue repose sur un bloc de granit. L'Ordre de Panama a fait élever l'an dernier, à San-Diego, une croix monumentale en acier et ciment armé, recouverte de fragments des premières tuiles qui ont été fabriquées en Californie, afin de conserver la mémoire de la première croix plantée sur ce rivage par le P. Junipère, le 16 juillet 1769.

FR. MARIE-PASCAL, O. F. M.

CHRONIQUE ANTONIENNE

A LA MER

E viens payer une dette de reconnaissance à l'égard de notre grand Saint Antoine. Voici en quelques mots la faveur dont je lui suis redevable. Avant de quitter Beyrouth pour rentrer ici, selon mon pieux usage, j'avais prié Saint Antoine afin d'obtenir par son intercession d'être à l'abri de tout malheur, soit en me rendant à bord, soit en cours de route. Ma précaution assurément ne fut pas vaine dans la circonstance, car, au moment où j'étendais le bras pour saisir la rampe de l'escalier qui conduisait à bord, le porte-monnaie qui se trouvait dans ma poche tomba à la mer. Il ne contenait pas grand chose, toutefois le peu qu'il renfermait m'était nécessaire pour le voyage. Un indigène, ayant vu la chose, se jeta aussitôt à la mer dans l'espérance, sans doute, de faire une belle acquisition. Plonger, remonter, prendre une barque et filer au plus vite fut pour notre Arabe un jeu d'enfant. J'avais eu l'intention un instant d'aller inviter mon plongeur à restituer le bien d'autrui ; mais on me dissuada d'attendre davantage : le porte-monnaie est au fond de la mer ou entre les mains de l'Arabe ; dans les deux cas, inutile de songer à le retrouver. Les raisons étaient convaincantes, mais le bon Saint Antoine que j'avais invoqué était là, et le soir, pendant le dîner, un passager de seconde classe, accompagné de deux Arabes, se présente et me demande si je n'avais pas perdu mon porte-monnaie ? " En effet, lui répondis-je, mais hélas ! il est tombé dans la mer, et je dois y renoncer pour toujours.— Pas du tout, reprit-il, voici l'indigène qui, en plongeant tout de suite, a été assez heureux pour le repêcher ; veuillez voir si vous avez tout votre argent." L'examen ne fut pas long, j'en fus quitte pour une bonne étrenne au plongeur et au batelier, et voilà comment le bon Saint Antoine me fit retrouver un porte-monnaie destiné peut-être à descendre dans le ventre de quelque gros poisson : merci à notre grand Saint.

FR. AMÉDÉE DE MÉRONA, O. F. M., *Miss. apost.*



Nécrologie

MONTRÉAL. — SAINTE-ELISABETH. — Mde Horm. Viau, née Olivine Legaret, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 4 juillet, à l'âge de 63 ans, après 18 ans de profession.

— Mlle Donalda Choquette, en religion Sr Sainte-Marguerite de Cortone décédée le 25 juillet, à l'âge de 38 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Ernest Deschênes, née Hélène Carrière, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 21 mars, après 12 ans de profession.

— Mde Arthur Pigeon, décédée le 27 juillet.

— Mde Adolphe Poirier, tertiaire isolée.

— NOTRE-DAME DES ANGES. — Mlle Elmire Dorval.

— Mlle Céline Brunet.

— Mde Vve Piché, tertiaire isolée.

— SAINT-ANTOINE. — Mlle Hermine Millette, décédée le 21 juillet, après 18 ans de profession.

BATISCAN. — Mlle Marie Lehouillier, en religion Sr Marie d'Egypte, décédée le 4 juillet, à l'âge de 84½ ans, après 9 ans de profession.

CHAMBLY. — Mr J. B. Lapalme, en religion Fr. Antoine, décédé le 7 juillet, à l'âge de 79 ans, après 14 ans de profession.

SAINTE-ÉPHEM D'UPTON. — Mde S. Davignon, née Médérise Leclere, en religion Sr Saint-Jacques, décédée le 27 mai, à l'âge de 45 ans, après 10 ans de profession.

SAINTE-DOROTHÉE. — Rév. Mr L. de G. Casaubon, curé.

— Mde Marg. Charette, décédée après 20 ans de profession.

— Mlle Marcelline Cyr, décédée après 8 ans de profession.

— Mlle M.-Lse Chabot, décédée après 5 ans de profession.

— Mlle Marcelline Bigras, décédée après 20 ans de profession.

SAINTE-ELISABETH. — Mde Léon Pelland, née Délima Geoffroy, en religion Sr Marthe, décédée le 18 juin, après 1 an de profession.

SAINTE-LAURENT. — Mde Vve William Hodge, décédée le 15 juillet, à l'âge de 86 ans, après 24 ans de profession.

MATANE. — Mde Gaspard Harrigan, en religion Sr Sainte-Hélène, décédée le 14 mai, à l'âge de 62 ans, après sa profession.

— Mr Chs Simard, en religion Fr. Charles Borromée, décédé le 13 juin, à l'âge de 73 ans, après 1 an de profession.

SAINTE-PAUL L'ERMITE. — Mr Onésime Beaudoin, en religion Fr. Paul l'ermite, décédé à l'âge de 79 ans.

STANFOLD. — Mlle Angéline Roberge, zélatrice de la *Revue du Tiers-*

Ordre, en religion Sr Saint-Saturnin, décédée le 16 juillet, à l'âge de 41 ans, après 14 ans de profession.

SAINT-UBALDE. — Mde Onésime Matte, née Alph. Poisson, en religion Sr Sainte-Etiennette, décédée le 19 juillet, à l'âge de 53 ans, après 24 ans de profession.

— Mr Fernando Alain, en religion Fr. Thimothé, décédé le 23 juillet, à l'âge de 16 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

VILLE SAINT-PIERRE. — Mde J. B. Tessier, née Emilia Dubreuil, tertiaire isolée, décédée le 29 juin, après 18 ans de profession.

SAINT-VALENTIN. — Mde Théop. Poissant, en religion Sr Sainte-Françoise, décédée le 29 juin, à l'âge de 75 ans, après 5 ans de profession.

LA VALTRIE. — Mr Pierre Charland, décédé le 13 juillet, à l'âge de 86 ans, après plusieurs années de profession.

SOREL. — Mlle Marie-Anne Cardin, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 18 juin 1914, à l'âge de 38 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Paul Paulet, née Catherine Blake, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 10 juillet 1914, à l'âge de 82 ans, après 19 ans de profession.

— Mlle Mélina Cardin, en religion Sr Sainte-Euphrasie, décédée le 29 juillet 1914, à l'âge de 62 ans, après 6½ans de profession.

Elles étaient du Chemin de Croix perpétuel.

BOURBONNAIS, ILLS. — Mde Jérémie Brosseau, née Mathilda Cyrin, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 30 juin, à l'âge de 77 ans, après 10 ans de profession.

BRUNSWICK, ME. — Mde Oxéas Normand, en religion Sr Marie de Saint-François, décédée le 14 juillet, à l'âge de 44 ans, après 8 ans de profession.

FALL-RIVER, MASS. — Mde Hubert Audet, née Clotilde Cardinal, en religion Sr Saint-François, décédée le 28 mai, à l'âge de 84 ans.

— Mde F.-X. Paré, née Emilie Carrignan, en religion Sr Saint-Ludger, décédée le 18 juin, à l'âge de 74 ans.

— Mde Désiré Arsenault, née Adélina Hotin, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 9 juillet, à l'âge de 33 ans.

— Mr. Ulric Côté, en religion Fr. Ulric, décédé le 24 juin, après 9 ans de profession.

MANCHESTER, N. H. — Mde Ludger Dancausse, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 22 mai, à l'âge de 39 ans, après 5 ans de profession

— Mde Vve John Barnes, en religion Sr Sainte-Martine, décédée le 2 juillet, à l'âge de 78 ans, après 9 ans de profession.

SAINT-HILAIRE DE MONTREUIL-SOUS-BOIS (FRANCE). — Mlle Clémentine Rebouveau, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 17 juillet, à l'âge de 51 ans, après 5 ans de profession.



Faveurs diverses

REMERCIEMENTS :

A LA SAINTE VIERGE ET A SAINT JOSEPH. Faveurs. A. S. G. *Québec*.
A SAINT JOSEPH ET A SAINT ANTOINE. Position obtenue. Remerciements. F. A. *Montréal*.

A SAINT ANTOINE. Plusieurs grandes faveurs obtenues durant les Exercices des Treize Mardis. Reconnaissance. S. F. *Montréal*.
— Plusieurs faveurs. Tertiaire. *Montréal*. — Autre faveur obtenue, Mde J. A. P. — Recouvrement de 1300 dollars. Mde De M.

AU BON FRÈRE DIDACE. Mal de dents soulagé, après promesse de publier. C. G. *Montréal*.

A SAINT JOSEPH. Faveur obtenue. A. P.

A SAINT-VICTOR. Faveur. Abonnée. *Québec*.

A MGR GAUVREAU ET AU FRÈRE PAMPALON. De *Québec*.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

LE REPOS DE L'ÂME DE SA SAINTETÉ PIE X.

LA PAIX. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécuté en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 18. — Grâces d'état, 25. — Grâces spirituelles 42. — Grâces temporelles, 37. — Premières communions, 12 — Vocations, 8. — Positions, 13. — Enfants, 49. — Jeunes gens, 28. — Jeunes filles, 64. — Mariages, 14. — Familles, 50. — Pécheurs, 33. — Ivrognes, 18. — Malades, 60. — Défunts, 7.

Un *pater* et un *ave* s. v. p.

PLUS l'homme se croit estimable à ses propres yeux, plus il est vil aux regards de Dieu ; plus il se juge digne de mépris, plus il est cher au Seigneur.

Saint Bernardin de Sienna.



Les livres

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCaine

AUTENTICIDAD DE LA MISTICA CIUDAD DE DIOS Y BIOGRAFIA DE SU AUTORA. Barcelona, Herederos de *Juan Gill*, editores, 1914. Uno volumen en octavo de 544 pp.

Este tomo, continente la vida de la Venerable Sor Maria de Jesus, es el V de la nueva edicion de la Mistica Ciudad de Dios, publicada bajo la direccion de Ilmo Sr. Obispo Dr. D. Santiago Ozcoidi y Udaave, per Eduardo ROYO, p. bro. Vendese en el Convento de Conceptionistas Agreda (Soria, Espana) al precio de 3 pts en rustica, y 4 en tela, mas de 0,75 por franqueo y certificado. V.-M.

GUSTAVE ZIEDLER : LE CANTIQUE DU DOUX PARLER. Ouvrage adopté comme prix de Parler Français, par le Comité permanent du Premier Congrès de la Langue Française en Amérique. Préface de M. Th. Chapais, S. R. C. Paris, Société française d'Imprimerie et de librairie. 1 vol. in-8° de xii-286 pp.

Le nom du poète, la qualité de ses vers, le sujet de son livre qui n'est autre que la *geste* du "Doux Parler" dans le monde, et par conséquent l'histoire nationale des Canadiens-Français, comme aussi le choix qu'a fait de l'ouvrage le Comité permanent pour être la récompense des élèves de nos Collèges qui se seront montrés les plus soucieux et fiers de notre langue, font souhaiter que le Cantique du "Doux Parler" ait sa place dans tous nos foyers. Pour faire apprécier les vers, il faut citer. Nous publions dans le présent numéro le sonnet consacré à Saint François d'Assise. V.-M.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA. Sous ce titre, l'Action Sociale Catholique vient de publier, en une forte brochure de près de 100 pages, une deuxième édition, revue et complétée de l'excellent "Précis historique et statistique préparé, en 1909, à l'occasion du Premier Concile Plénier de Québec", par le T. R. Père Alexis, Capucin.

Nous nous faisons un devoir de recommander vivement à tous nos lecteurs cet opuscule, de primordiale importance.

On peut se le procurer au Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec, au prix de 15 sous l'unité, franco ; \$1.50 la douzaine et \$10.00 le cent, frais de port en sus.

— REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE, (30^{ème} année), bulletin mensuel illustré, de 52 pages. Abonnement: \$ 1.00 (5 frs.) par an, avec la Prime. Payable à *Mr Eug. Desmarais*, 19 rue Notre-Dame, Montréal. Direction de la Revue: 964 ouest, rue Dorchester, Montréal.

— FRANCISCAN REVIEW and ST ANTHONY'S RECORD, with illustration, (9th year). *The Franciscan Review and St Anthony's Record*, official organ of the Third Order and Pious Union, is published monthly at the Franciscan Friary, 964 Dorchester St., West, Montreal, to which address please mail Editorial Correspondence, News and Books.

Yearly subscription. 50 cts — By post: 60 cts.

— LA TEMPERANCE, bulletin mensuel de 32 pages. publié par les Missionnaires de la Tempérance (RR. PP. Franciscains): Direction: *Montréal, 964 rue Dorchester-ouest*. Abonnement annuel payable à *M. Eug. Desmarais*, 19 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Canada — Adresse personnelle, par la poste (campagne) \$0.40
(ville).....\$0.30.

Abonnement livrable aux presbytères ou par les zélatrices \$0.25

Etats-Unis — Adresse personnelle.....\$0.40
plusieurs sous une seule adresse.....\$0.30

Etranger — (union postale)..... 2 fr.

— ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. (6^{ème} année) paraît chaque année en élégante plaquette format in-4" de 80 pages sur deux colonnes, avec plus de cent illustrations, dont une chromolithogravure, et plusieurs hors-texte, et une chanson inédite. Prix: 25 centins, franco. *Se vend au profit exclusif des Missions franciscaines de la Chine et du Japon.*

— MANUEL DU TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. Nouvelle édition refondue et augmentée; un commode petit volume de 31½ 51½ pcs. Se vend en 2 éditions.

La première contient une *Introduction* historique et morale sur le Tiers-Ordre, sa nature, son efficacité, son utilité d'après les Papes, une *explication* catéchistique de la Règle, le *cérémonial* du Tiers-Ordre, en latin et en français, un *calendrier* perpétuel des indulgences, avec des explications. 272 pages. Prix broché: 0.15. — Relié façon chagrin: 0.25

La deuxième édition contient en plus: un *règlement* de vie franciscaine, avec prières et pratiques, la *Sainte Messe*, avec méthodes pour l'entendre avec fruit, et l'ordinaire en latin et en français, — la *Saint Office*, avec méthodes et l'Office de la T. S. Vierge, en latin et en français, — les *dévotions franciscaines*: Passion, Chemin de Croix. Prières et neuvaines aux principaux saints, — un *abrégé* de la vie des Saints et Bienheureux des Trois Ordres. 854 pages. Prix: relié façon chagrin 0.50. Relié basane: 0.75.

— LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS: Pourquoi y entrer? Pour

quoi n'y entre-t-on pas ? ou exposition des avantages du Tiers-Ordre et réfutation des principales objections ou préjugés qui s'opposent à sa diffusion ; brochure à mettre entre les mains des hésitants ; par le R. P. *Raphael Leguil*, O. F. M. Prix : \$0.10

— MANUEL DU PRÊTRE TERTIAIRE ET DU PRÊTRE DIRECTEUR, par R. P. *Edouard*, O. F. M. 400 pages, in-12. Prix : \$ 0.75.

— LE CODE FRANCISCAIN. Aperçu sur la Règle du Tiers-Ordre, par le R. P. *Calixte Albert*, O. F. M., grand in-8, de 270 pages. Prix : \$0.50.

— DIRECTOIRE SPIRITUEL DU TIERS-ORDRE, par le R. P. *Eugène d'Oisy*, O. M. C, in-16, de 500 pages. Prix : \$ 0.40.

— NOTICE SUR LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS. Sa nature ; son histoire, sa règle, ses avantages et indulgences. Tract de propagande Prix, le cent : \$0.40.

— CATÉCHISME FRANCISCAIN, ou explication de la sainte règle du Tiers-Ordre par le R. P. *Simon*, O. F. M. Prix : \$0.50.

— SOYEZ TERTIAIRES ! — Appel aux Chrétiens, aux Chrétiennes, par le R. P. *Edouard*, O. F. M. Prix : \$0.10.

— LE TIERS-ORDRE ET LE PRÊTRE, dans le saint ministère, par le R. P. *Pierre-Baptiste Gimet*, O. F. M., in-8, de 62 pages. Prix : \$0.10.

— MÉDITATIONS SÉRAPHIQUES, par le R. P. *Jean de Mélis*, O. F. M., pour tous les jours de l'année, in-8). Deux séries :

I. — Introduction à la vie intérieure, 1 vol.

II. — Dimanches, fêtes et temps liturgique de l'année, 2 vol. Prix du volume : \$0.70.

— LES SOLILOQUES du Bx Père Paul de Sainte-Madeleine, martyr anglais, O. F. M., adapté du latin en français par un religieux du même Ordre ; élégant volume in-16, de 200 pages. Prix : 0.25.

— LA RETRAITE DU MOIS, sa nécessité, sa pratique, par le R. P. *Marie-Mansuy*, O. M. F. Élégante brochure de 120 pages. Prix : \$0.15.

— LA VERTU DE MOIS, traité pratique des vertus, pour faciliter la Retraite du Mois, par le R. P. *Mansuy*, O. F. M. Un petit volume in-16 de 300 pages. Prix : \$0.35, port en plus.

— L'AUDIENCE DIVINE, ou pratique de l'Oraison mentale, par le R. P. *M.-P.* franciscain, in-16 de 100 pages. Prix: 10 centins

— PRIÈRE ET CONVENTION AVEC DIEU. Consécration à la Sainte Vierge, composées par un Frère Mineur. Prix: \$ 0.03

— LE CIEL, séjour des élus, par le R. P. *Frédéric de Ghyelde*, O. F. M. Un beau volume de 400 pages, in-4. Prix: \$ 0.60.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie: 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse: Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement: 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. REVUE MENSUELLE. SCIENCES. LETTRES, ARTS, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an: \$ 1.00.

REVUE CANADIENNE. PUBLICATION MENSUELLE dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix: Canada et Etats-Unis \$ 3.00. Union postale 18 francs.

LA NOUVELLE REVUE THEOLOGIQUE. BULLETIN MENSUELLE DE THÉOLOGIE ET DE DROIT CANONIQUE. — 56-64 pages. On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques; 6 fr. 50 par an.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. REVUE TRIMESTRIELLE. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé. 3 fr. par an; 1 fr. le numéro. Rédaction et administration: Lethielleux, 22 rue Cassette, Paris (VI)

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel: Etranger 8 fr. 50 (1.70). Rédaction et administration: Reims, 5 rue des Trois-Raisins — à Paris, chez Gabalda (Le coffre,) 90 rue Bonaparte

AVIS: Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

NOTA: Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux: toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la Revue comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.